

LE DEVOIR

parler c'est ne vivre/que de vent/ce qui reste/la bouche remuante/quand tout est foutu. Jacques Brault, Faire une fin (1971)

Vol. LXXXIX - N° 144

MONTREAL, LE MARDI 30 JUIN 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Des idées, M. Duchesneau!

Avec le congrès de fondation de Parti Nouveau Montréal, Jacques Duchesneau vient de démontrer que le charisme et l'entregent peuvent devenir balourdise en politique surtout lorsqu'on lance à ses militants des idées mais qu'on les désavoue quelques heures plus tard. Sous l'ancien képi se trouve vraisemblablement davantage de clair-obscur que de limpidité.

Il y a de ces acrobaties en politique qui laissent paniquer. Rien au cours de ce congrès qui s'est déroulé rondement avec plus de 300 militants à l'air confiant ne laissait présager une volte-face du chef. En conférence de presse en fin de journée, les très nombreuses propositions contenues dans le document de réflexion du parti, qui ont sérieusement été débattues, critiquées, questionnées par les congressistes, ont tout à coup, pris l'allure de vagues pistes à exploiter peut-être éventuellement si la tendance se maintient et que le vent nous est toujours favorable.

Avec désinvolture, Jacques Duchesneau a pris ses distances, haussant les épaules devant l'étonnement des journalistes qui cherchaient à comprendre comment les orientations politiques énoncées pouvaient ne plus rien orienter. L'entourage politique a bien tenté de se montrer persuasif en expliquant qu'à Parti Nouveau Montréal, ce sont les militants qui ont à décider du programme et non des spécialistes. Mais voilà, ces explications alambiquées d'une supposée démocratie n'ont pas eu de prise.

Toute cette valse-hésitation inégalement laisse plutôt imaginer quatre interprétations possibles du virage de M. Duchesneau. A quatre mois du scrutin, l'aspirant maire est peut-être frileux et craint de donner des munitions à son principal adversaire, Jean Doré. Il est vrai que certains éléments du document de travail font sursauter et rappellent la propension de Pierre Bourque en 1994 à s'engager à l'aveuglette dans plusieurs voies coûteuses. M. Duchesneau souhaite ainsi la fermeture rapide du dépotir sur le site de l'ancienne carrière Miron peu importe les coûts estimés à quelque 80 millions et la décontamination des sols pour environ 500 millions.

Or, M. Doré a clairement énoncé les lignes directrices de son nouvel engagement politique la semaine dernière. M. Duchesneau pouvait donc présenter les siennes, présumant pouvoir se retrouver sur un pied d'égalité au plan des idées avec M. Doré. Il avait certes l'occasion de démontrer ainsi son calibre intellectuel.

Mais Jacques Duchesneau manque peut-être de stature, ce que lui donnait son uniforme galonné? Chose certaine, il ne maîtrise pas tout à fait ses dossiers municipaux: la différence entre tarification fiscale et non fiscale des services municipaux, par exemple, ou l'instauration d'une police des terrains vagues qui existe déjà et qui donne des résultats!

Certaines contradictions au cœur de son discours politique surprennent également. Ainsi, en clôture du congrès, M. Duchesneau a souligné l'importance de rêver et de se montrer audacieux. «Ce n'est pas en utilisant les méthodes du passé que nous allons redonner à Montréal son dynamisme de grande métropole», a-t-il dit. Par la même occasion, il a soutenu l'importance d'occuper les jeunes après les heures de classe parce que c'est entre 15h et 18h que les mineurs commettent des crimes. Pour l'audace, on repassera.

A moins que M. Duchesneau, ou plutôt Parti Nouveau Montréal ne soit pas prêt pour la bataille? Oh, la machine électorale semble bien en place et l'argent n'est pas un problème comme on se plaisait à le souligner récemment dans l'entourage de M. Duchesneau. Mais un véhicule ne constitue pas des idées et des projets. Sans tomber dans la «RCMisation» du parti, la formation de M. Duchesneau ne peut tout de même pas se contenter de touiller quelques idées à toute vapeur. La dernière option pour justifier que Jacques Duchesneau vasouille ne peut être que l'arrogance. Et l'arrogance confine plus souvent qu'autrement à l'isolement. Il ne suffit pas de se pencher pour ramasser le pouvoir comme le croyait encore l'automne dernier le RCM non plus que de faire de l'esbroufe parce qu'on croit avoir la capacité d'éjecter de son siège Pierre Bourque par la force de la présence d'un autre chef.

M. Duchesneau ne peut pas non plus espérer que se répète 1994 où Jean Doré avait gagné la bataille des médias mais avait banalisé le ressentiment de la population. L'ancien maire s'est habilement rangé derrière une véritable équipe.

Comme le soulignait récemment un conseiller municipal indépendant, les Montréalais ne donneront pas la victoire gratis; les candidats doivent se démener pour démontrer qu'ils sont incontestables. Il est grand temps pour M. Duchesneau et ses adversaires d'étaler leurs convictions. C'est une première étape avant de franchir celle de l'automne qui consistera à prendre des engagements précis.

Un pas en avant et deux en arrière. C'est à cela que ressemble la campagne de M. Duchesneau depuis son arrivée. Qui dirige la danse chez Parti Nouveau Montréal?



Kathleen Lévesque

Une machine électorale ne remplace pas les idées



MÉTÉO

Montréal
Averses et risque d'orages.
Max: 25 Min: 17

Québec
Éclaircies, risque d'orages.
Max: 24 Min: 16
Détails, page A 6

INDEX

Agenda..... B 7 Le monde..... A 7
Annonces..... A 4 Les sports..... B 5
Avis publics..... A 6 Montréal..... A 3
Culture..... B 8 Mots croisés... A 4
Économie..... B 2 Politique..... A 5
Éditorial..... A 8 Télévision..... B 7

www.ledevoir.com

POLITIQUE

L'unifolié sera plus présent que jamais, page A 5



LES ACTUALITÉS

Deux pompiers meurent dans l'incendie d'une usine, page A 4

LE MONDE

Nouvelle offensive serbe au Kosovo, page A 7

Bon déménagement!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DÉMÉNAGER soi-même, c'est déjà tout un bail, mais aider un ami qui déménage et qui héberge un grand duc, c'est tout un contrat. Mario Gravel s'est chargé pour un ami du volatile, des tapis, des plantes et de l'arrosoir, tout ça sur sa bicyclette, et il en a plein les bras. Aujourd'hui et demain, des milliers de Montréalais répéteront comme lui le rituel annuel de la bougeotte. Il y a aujourd'hui des risques d'orages mais demain s'annonce une belle journée pour pousser des frigos dans des escaliers trop étroits.

Le jazz victime de son succès?

Les maisons de disques rééditent tout ce qu'elles trouvent dans les vieux tiroirs... Attention, effet pervers!

Le jazz est actuellement partagé. Il ne s'agit pas d'une bataille rangée mais bien d'une utilisation différente de certains enseignements de... l'économie. À la veille du coup d'envoi de la 19^e édition du Festival international de jazz de Montréal, *Le Devoir* vous propose une photographie de la situation.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Côté face, côté donc très apparent, le jazz souffre à l'évidence d'un trop-plein de rééditions et d'une certaine homogénéisation. Côté pile, côté donc plus sombre, le jazz fait preuve aujourd'hui d'une vitalité, d'un regain d'énergie qu'il a perdu au début des années 90 on pensait perdus. Faisons le détail de cette histoire.

Il y a moins de cinq ans de cela, une grande firme de courtage en valeurs mobilières, on ne sait plus si c'était Goldman Sachs ou Merrill Lynch, le taureau de Wall Street, avait effectué une vaste étude pour le bénéfice des maisons de disques américaines. Le mandat alloué à la firme en question se résumait à ceci: quelles seront les grandes tendances de demain?

Bon. Nos jeunes hommes portant ces bretelles jaunes qui zèbrent l'horizon de Wall Street vers midi se mettent au boulot. Ils étudient le comportement actuel du consommateur pour mieux déterminer ce qu'il sera demain. À la faveur de leur étude, les Merlin en actions et débentures récoltent un éventail de données qu'ils s'empressent de mélanger ou plutôt de confronter à la courbe démographique.

Et c'est alors que nos bonshommes portant tout à coup des bretelles rouges parce que les jaunes sont passées de mode, histoire évidemment de favoriser la circulation du capital, que nos bonshommes donc constatent et concluent que le consommateur-type présente le parcours suivant: il commence à acheter régulièrement des compact de «rock-variétés-rap-machin» vers 18 ans.

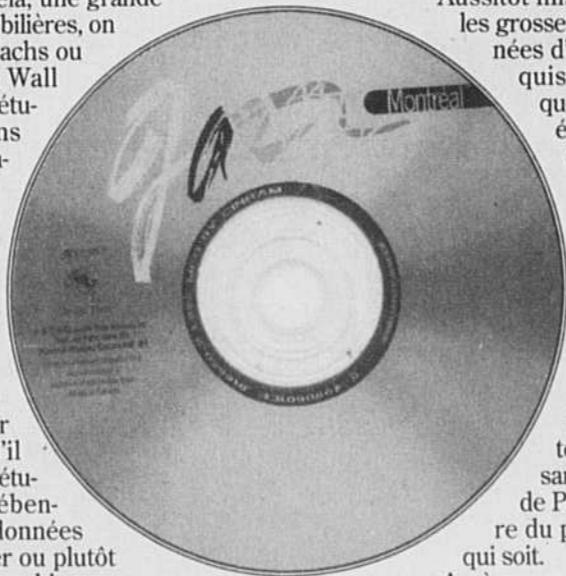
Dans la vingtaine, il est un fidèle des artistes qu'il a découvert alors qu'il avait 18 ans. Il continue ainsi jusqu'à 35 ans. Puis hop! Il bifurque. Soit il va vers le classique, soit il va vers le jazz. Parfois, mais plus rarement, il opte pour les deux. Mais surtout, surtout, à partir de 35 ans, et pour bien des années, il va acheter davantage de musique qu'auparavant.

Aussitôt mises au parfum de ces résultats, les grosses compagnies, soit les plus fortunées d'entre elles, ont multiplié les acquisitions. Elles ont acheté les étiquettes indépendantes, les grandes étiquettes fondées dans les années quarante, cinquante et soixante. Celles qui avaient fait ce que le jazz est. A savoir, la musique du présent siècle.

Toujours est-il que Polygram chapeaute désormais Verve, Riverside, Prestige, Pacific Jazz... EMI-Capitol possède de Blue Note, MCA, filiale de Seagram, détient notamment Impulse et Chess, l'étiquette historique du blues. Soit dit en passant, depuis sa récente acquisition de Polygram, Seagram est propriétaire du plus imposant catalogue de jazz qui soit.

Après coup, elles ont fait une erreur. Cela est un constat et non une opinion. Qu'on ne vienne pas chiporter parce que... Prenons l'exemple de Charlie Parker. Il y a quelques années de cela, Verve a sorti l'intégrale des enregistrements que Bird avait signés alors qu'il était sous contrat avec Verve.

Et alors, où est l'erreur? Dans le nombre, dans le fait que le responsable de cette réédition a repris tous les morceaux



VOIR PAGE A 10: JAZZ

Mobilisation pour la diversité culturelle

Les ministres de la culture de 22 pays et des dizaines d'organisations sont réunis à Ottawa pour affirmer la nécessité de défendre la spécificité de la culture à l'heure où les frontières commerciales tendent à s'estomper. Devant la menace d'une hégémonie culturelle américaine à la faveur de la libéralisation des échanges, la préoccupation dominante est d'inscrire la diversité des cultures dans le développement de politiques internationales plutôt que de s'en remettre aux seules pratiques commerciales.

MARIE-ANDRÉ CHOUINARD
LE DEVOIR

Ottawa — La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, accueille aujourd'hui une vingtaine de ministres culturels de la planète pour discuter culture à l'ère de la mondialisation. Avec la toute-puissance américaine en toile de fond, et l'absence des Américains à titre de participants de surcroît, les débats devraient permettre d'unir les ponts sans toutefois mener à un accord international visant la protection de la culture.

A l'heure où l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) est sur toutes les lèvres et que les tentacules américains se sont frayé un chemin jusque dans les secteurs culturels de moult nations, le Canada est l'hôte, à Ottawa, d'une Rencontre internationale sur la politique culturelle, événement rassemblant des ministres de la culture de 22 pays.

VOIR PAGE A 10: CULTURE

Sida: l'ONU veut préserver les enfants

Un programme va s'adresser aux femmes de onze pays

BRIGITTE CASTELNAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — 30 000 femmes séropositives de onze pays — essentiellement africains, mais aussi d'Asie et d'Amérique Latine — devraient bénéficier d'une initiative destinée à réduire la transmission du virus du sida de la mère à l'enfant.

Cette initiative, qui va permettre d'élargir l'accès au traitement par l'AZT pour prévenir cette contamination cette année ou dans les dix-huit mois à venir, a été annoncée par le Dr Peter Piot, directeur exécutif de l'ONUSIDA, programme de l'ONU, hier à Genève à la 12^e conférence internationale sur le sida.

VOIR PAGE A 10: SIDA

■ Voir en page B1 notre dossier spécial: planète sida

Rude examen pour Clinton

Les étudiants pékinois ont mis le président sur la sellette

SYLVIANE TRAMIER
CORRESPONDANTE DU DEVOIR À PÉKIN

«Le sourire du président américain dissimule-t-il des desseins secrets envers la Chine?» «La démocratie américaine est-elle irréprochable?» «Pourquoi les États-Unis soutiennent-ils militairement Taïwan?» Ils étaient très remontés les étudiants de l'université de Pékin, hier, après avoir écouté le discours qu'est venu leur faire Bill Clinton. Les questions qu'ils lui ont adressées trahissaient l'agacement de ceux à qui l'on vient faire la leçon.

Le président américain s'est fait étriller par les étudiants qui l'ont obliquement et poliment accusé de vouloir mener une politique d'«endiguement» de la Chine, de s'opposer à la réunification de Taïwan à la Chine et de passer sous silence les problèmes sociaux des États-Unis.

Bill Clinton était venu prononcer un discours à Beida — nom familier de l'université de Pékin — appelant la jeunesse

VOIR PAGE A 10: CLINTON

Le Devoir ne sera pas publié demain, jour de la Fête du Canada



MOLSON:

MAINTENANT 100 %

DE CHEZ NOUS

LES BRASSERIES MOLSON EST MAINTENANT MOLSON
à part entière et entièrement canadienne.



Les Compagnies Molson Limitée est heureuse
d'annoncer qu'elle a accru à 100 % sa participation

dans Les Brasseries Molson. Ainsi, la
chargée d'histoire redevient propriété canadienne.

212 ans, le nom et les marques Molson sont
bière de qualité. Depuis sa fondation à Montréal,

Les Brasseries Molson est devenue le plus
brasseur de propriété canadienne au pays.

Les Compagnies Molson et Les Brasseries

MOLSON — sont résolument tournées vers l'avenir. En investissant
un milliard de dollars pour devenir le propriétaire unique de

Les Brasseries Molson en nous portant acquéreur de la participation
restante de

envers cette entreprise, nous réaffirmons notre engagement

mieux l'avenir de la marque la plus ancienne et la

à Molson établie au Canada. Cette opération permettra

de rester jeune, dynamique et
attrayante pour les consommateurs de bière dans l'ensemble du pays.



marque la plus

Depuis

synonymes de

en 1786,

important

Aujourd'hui,

Molson —



MOLSON 

Molson à part entière.

LE DEVOIR

MONTREAL

Commission Poitras

La SQ clouée au pilori

PRESSE CANADIENNE

Le substitut en chef du procureur général pour la Montérégie Michel Breton a fait état de plusieurs problèmes qui existaient au sein de la Sûreté du Québec pour les crimes majeurs, avant 1996.

Devant la Commission Poitras, M^r Breton a fait état d'arrestations sans mandat trop fréquentes, d'interrogatoires trop longs, de pressions subtiles faites sur des procureurs afin qu'ils autorisent des plaintes en ayant peu de temps pour analyser les dossiers.

Bien qu'il ait discuté de ces problèmes avec les autorités compétentes à la Sûreté du Québec, il n'avait guère constaté de changement, jusqu'à 1996. Depuis la fin de 1996, cependant, il a commencé à percevoir des changements dans les méthodes d'enquête.

Les procureurs sont plus souvent consultés en cours d'enquête policière, ce qui était l'exception avant; les arrestations se font de plus en plus après l'émission d'un mandat; les déclarations dans les cas de crimes majeurs sont plus souvent enregistrées sur vidéo.

«On est sur la bonne voie, mais il y a fort probablement de la place encore à raffiner ces améliorations», concluait M^r Breton. À une époque cependant, pour les crimes majeurs à la Sûreté du Québec, «on privilégiait énormément l'arrestation sans mandat plutôt que l'arrestation avec mandat», rapportait par exemple M^r Breton. Les policiers qui procédaient ainsi pensaient erronément disposer de pouvoirs d'interrogation plus larges que s'ils avaient procédé avec mandat.

«C'était un irritant constant entre la Couronne et la Sûreté du Québec», rapportait M^r Breton.

Les policiers semblaient aussi privilégier les arrestations le vendredi soir, entraînant ainsi la détention d'une personne durant toute la fin de semaine avant sa comparution le lundi matin.

Il a aussi fait état d'interrogatoires qui ont duré cinq, six, sept ou huit heures, encore à une certaine époque. Il a relaté des plaintes formulées par des avocats de la défense voulant que lorsque leurs clients étaient arrêtés par des agents de la SQ, ils avaient des «problèmes», alors que lorsqu'ils étaient arrêtés par des agents du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal pour des crimes semblables, ils n'éprouvaient pas ces mêmes «problèmes». Les procureurs se plaignaient d'être avisés à la dernière minute du fait que les policiers s'amenèrent à leurs bureaux avec un dossier complexe, concernant plusieurs individus, sans qu'ils aient été mis au courant de l'évolution du dossier, au fil de l'enquête policière.

Malgré les discussions avec les autorités à la SQ et les conseils parfois répétés des procureurs, «ça n'a pas toujours donné les résultats que l'on escomptait», a souligné M^r Breton.

Pour les arrestations sans mandat, par exemple, «la position semblait bien arrêtée de la part de ces escouades à la Sûreté du Québec de continuer leurs pratiques telles qu'elles le faisaient», relatait-il. M^r Breton a aussi noté un certain manque d'expérience des enquêteurs de la Sûreté du Québec au sein des escouades spécialisées, comme celle du crime organisé. Les audiences de la Commission Poitras se poursuivent aujourd'hui.

La moitié des Québécois se protègent du soleil

Les travailleurs en plein air boudent les protections solaires

L'été arrive à peine que déjà pleuvent les précautions à prendre pour s'armer contre le soleil. Les études montrent que de plus en plus de Québécois marchent à l'ombre. Mais les jeunes et les travailleurs sont toujours les plus imperméables aux messages de prévention.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Si la majorité des Québécois sont de plus en plus conscients des méfaits entraînés par un trop plein de soleil, les jeunes de 15 à 24 ans et les travailleurs œuvrant à l'extérieur sont toujours ceux qui négligent le plus de se protéger des rayons nocifs du soleil.

Selon une enquête nationale réalisée entre juin et août 1996, à laquelle près de 1000 Québécois ont participé, les travailleurs de la construction et d'autres métiers en plein air arrivent en effet bons derniers en terme de prévention des effets nocifs du soleil.

Alors que de plus en plus de Québécois recherchent l'ombre et profitent du soleil avec

modération, près de 70 % des travailleurs omettent d'utiliser la crème sur le visage ou le corps. Dans la population en général, seulement la moitié des répondants négligent toujours de se protéger des rayons ultraviolets émis par le soleil.

«Nous voyons de grosses disparités entre les différents groupes de la population. Alors que les enfants sont de mieux en mieux protégés, les travailleurs sont les champions toutes catégories de la non-protection», affirme le D^r Louise De Guire, responsable de cette étude pour la direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Selon les responsables de la santé publique, les méfaits causés par les radiations néfastes du soleil vont du cancer de la peau, aux réac-

tions allergiques, en passant par les cataractes et le vieillissement prématuré de l'épiderme.

Par ailleurs, les résultats québécois de cette étude pan-canadienne témoignent de changements importants dans l'attitude des parents face à la protection de leurs jeunes enfants des rayons solaires intenses.

Seulement 15 % des parents interrogés n'utilisent toujours aucune crème solaire sur le visage et le corps de leurs enfants pour les protéger de coups de soleil. Seulement 15 % des enfants de 12 ans et moins s'exposent au soleil sans chapeau et 22 % sans vêtements protecteurs.

Depuis plusieurs années, les coups de soleil dans l'enfance sont fortement associés au risque potentiel de développer un cancer de la peau à un âge avancé. Or, c'est parmi les jeunes de 15 à 24 ans qu'on recense la plus forte proportion de personnes (39 %) ayant subi plus de quatre coups de soleil au cours d'un été.

En général, un Québécois sur deux rappor-

te un coup de soleil durant la saison estivale.

«On se rend compte tout de même que certains messages sont très bien passés depuis quelques années dans la population. Mais cela ne veut pas dire que les parents prennent ces précautions quant il s'agit d'eux-mêmes», a ajouté le D^r De Guire.

En effet, les adultes sont moins regardants quand il s'agit de prendre un bain de soleil, puisque la moitié ne se badigeonnent pas de crème avant d'aller humer le grand air. Seuls les habitués des vacances d'hiver dans le Sud sont un peu plus tatillons et arborent en grand nombre verres fumés (64 %), crème protectrice (60 %) et chapeau (57 %) avant d'affronter l'astre solaire.

Reste que la recherche d'un hâle bien doré exerce toujours une fascination certaine, puisque 18 % des Québécois qui ont répondu à ce sondage avouent rechercher activement le bronzage. Parmi ces mordus de la mélanine, la grande majorité sont des femmes (60 %) ainsi que les jeunes de 25 à 44 ans.

La Biosphère revit et plonge dans les océans

Le centre d'interprétation de l'eau a investi 2,3 millions pour une nouvelle programmation

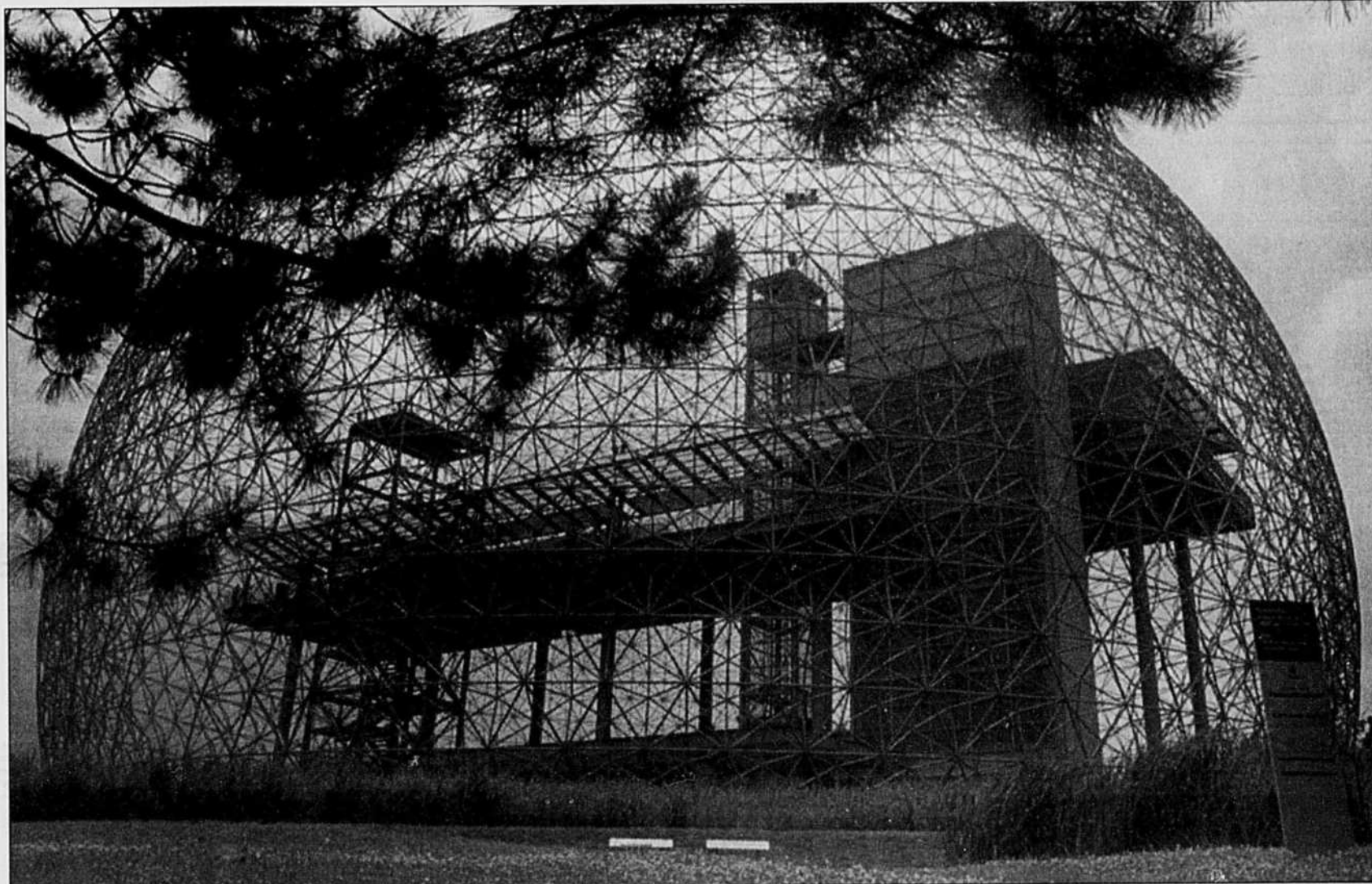
1998 a été consacrée année internationale des océans, et pour souligner à sa façon l'événement, la Biosphère a lancé vendredi une nouvelle programmation toute spéciale. Double célébration puisque la «tour Eiffel de Montréal» ouvrait ses portes pour la première fois depuis que le verglas l'a contrainte à suspendre ses activités en janvier.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Les populations sont généralement informées des stress environnementaux que subissent l'atmosphère et le sol, résultat de deux décennies d'activisme vert, mais elles ne commencent qu'à soupçonner la fragilité des océans. C'est dans un objectif de sensibilisation et d'accroissement des connaissances scientifiques de ces immenses plaines aqueuses méconnues que l'ONU a déclaré 1998 année internationale des océans. Fidèle à sa mission d'observation de l'eau et des milieux marins, la Biosphère propose pour l'occasion une programmation spéciale dont le sujet déborde, pour une fois, du système Fleuve Saint-Laurent-Grands-Lacs.

À compter du mercredi 8 juillet, des passionnés et des spécialistes de la mer partageront leur savoir avec le public au cours de conférences-déjeuners. La série s'ouvrira sur les notes de voyage d'Yves Gélinas, qui a effectué le tour du monde à bord d'un voilier de neuf mètres pour en rapporter un film couronné cinq fois d'une palme d'or lors de festivals internationaux. Les curieux pourront à l'occasion déguster du requin au beurre blanc et ail doux.

Plus tard en saison, Robert Grenier, du Centre d'archéologie sous-marine, dévoilera aux envoûtés du Titanic le patrimoine culturel canadien submergé, qu'il fouille depuis 35 ans. Au menu cette fois, de la matre de Stimpson marinée (une variété de petite palourde). Et ainsi, la découverte de la mer et de ses fruits se poursuivra tous les mercredis jusqu'au 26 août. En parallèle, la Biosphère organise également une série de «communications en direct», sorte de courts



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Biosphère rouvre ses portes six mois après que le verglas de janvier eut endommagé sa toiture.

reportages grâce auxquels les visiteurs pourront assister en direct à certaines interventions de spécialistes de la mer. Quelque part en Arctique, sur la mer de Beaufort, le brise-glace Des Grasseillers se laissera délibérément prendre dans la glace et dérivera pendant que l'équipage de scientifiques étudiera l'interaction entre les océans et l'air et les nuages. À une autre occasion, un agent de police de la mer présentera de Sept-Îles des scènes de braconnage et d'arraisonnement de bateaux contrevenants saisis sur pellicule. Les communications en direct seront transmises tous les dimanches, du 5 juillet au 13 septembre.

Par ailleurs, la Biosphère a ajouté

trois nouvelles attractions à sa programmation habituelle : l'exposition Plaisirs d'eau met en relief les différents rapports qu'entretiennent les peuples avec l'or blanc, le spectacle multimédia Mission Bios H2O relate l'histoire de l'écosystème Saint-Laurent-Grands-Lacs tandis qu'au centre Vision convergent des données vulgarisées sur la qualité de l'eau potable à Montréal, les marées et l'état des berges entre Montréal et Trois-Rivières.

Les trois sites ont été développés au cours du congé forcé de six mois de la Biosphère. On se rappellera que le verglas de janvier avait lourdement endommagé les toitures de la Biosphère, et qu'une infiltration d'eau

avait forcé le déménagement de l'équipement.

«On a profité de notre congé pour faire peau neuve», reconnaît Nicole Lavigne, directrice de la Biosphère. Les installations n'avaient pourtant que trois ans, mais le besoin se faisait sentir de leur apporter quelques améliorations, ajoute Mme Lavigne. La transformation a coûté 2,3 millions, dont près d'un million provient de divers partenaires comme l'ACDI, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale et Développement économique Canada.

«La programmation des activités régulières devrait assurer une fidélisation de l'achalandage et faire en sorte que la Biosphère devienne un point

de repère.» En attendant, la Biosphère accueille quelque 100 000 visiteurs par an.

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes avec votre famille et signez votre carte de donneur dès aujourd'hui.



LA FONDATION CANADIENNE
DU REIN

NOUVEAUTÉ **DICTIONNAIRE**
DES
PENSEURS
PÉDAGOGIQUES

Au-delà de 500 penseurs pédagogiques vous attendent ici, au garde-à-vous, prêts à vous guider et à vous défendre sur le chemin du savoir.

28 \$ (372 pages)

GUÉRIN
4501, rue Duroi
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-9481
Télécopieur: (514) 842-9923
Adresse Internet: <http://www.guerrin-editeur.qc.ca>
Courriel électronique: francois.guerrin@editeur.qc.ca

Marc-Aimé Guérin

Club 402-HOMME



IMPERMÉABLES
LÉGERS
importés d'Italie

Régulier 700 \$
Soldés 295 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

LES ACTUALITÉS

À Acton Vale, en Montérégie

Deux pompiers meurent dans l'incendie d'une usine de tapis

Une seconde explosion a entraîné l'effondrement d'un mur et d'une partie de la toiture de l'édifice

MARIO SIMARD PRESSE CANADIENNE

Acton Vale — Deux pompiers ont perdu la vie, dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'ils combattent un incendie à l'usine de tapis Peerless d'Acton Vale, en Montérégie.

Les victimes sont le directeur du service des incendies d'Acton Vale, Michel Daragon, âgé de 55 ans, et le pompier volontaire Jacques Houle, âgé de 30 ans et sans enfant.

Quatre autres pompiers ont aussi été blessés, dont deux qui souffrent de graves traumatismes crâniens et qui ont été conduits à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park. Selon Rollande Allard, de la Régie régionale de la Santé, leur état serait considéré comme «grave, mais relativement stable».

L'un des deux pompiers gravement blessés est le fils de Michel Daragon, Mario, né en 1969. L'autre est Réjean Messier, né en 1951.

Parmi les autres blessés moins graves, qui ont été conduits à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, on compte un autre fils de M. Daragon, Jeanyne. Deux employés de la compagnie Peerless, parmi les 11 qui se trouvaient à l'intérieur de l'usine de fabrication d'articles pour salles de bain au moment de l'accident, ont aussi été blessés.

Une première explosion serait survenue dans une chaudière de la section de la teinturerie à 0h54, dans la nuit de dimanche à lundi. Puis, alors que les pompiers tentaient de maîtriser l'incendie qui s'était déclaré, une seconde explosion survenue à 1h05 a entraîné l'effondrement d'un mur et d'une partie de la toiture de l'édifice.

La Corporation des Tapis Peerless compte quatre usines dans la région — trois à Acton Vale et une autre à Wickham —, qui offrent du travail à quelque 1000 employés. Le directeur et chef de la direction de Peerless, Jeff Casselman, présent à la conférence de presse d'hier, a dit ne pas savoir pour l'instant si l'usine d'articles de salles de bain serait reconstruite, «puisque l'on ne connaît pas encore l'étendue des dommages».

Il a toutefois indiqué que cette usine était rentable et qu'elle était la seule parmi toutes les usines Peerless à produire des articles pour salles de bain. Avec ses 150 employés, cette usine représente environ 15 % de l'ensemble du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Les employés membres du Syndicat du vêtement, textile et autres industries avaient alors accepté de réduire leur salaire d'un dollar l'heure pour une période de neuf mois.

Six enquêteurs de l'unité des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ont rencontré une quinzaine de témoins, hier, afin de déterminer la cause de l'incendie.

Selon le capitaine René Marchand, responsable de l'opération, «il est présentement impossible d'établir la cause en raison de l'importance des débris et du fait que le site est inaccessible».

Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a pour sa part indiqué qu'une investigation du coroner chef adjoint était déjà en cours, et qu'une enquête officielle du coroner serait sans doute instituée.

La Corporation des Tapis Peerless compte quatre usines dans la région — trois à Acton Vale et une autre à Wickham —, qui offrent du travail à quelque 1000 employés. Le directeur et chef de la direction de Peerless, Jeff Casselman, présent à la conférence de presse d'hier, a dit ne pas savoir pour l'instant si l'usine d'articles de salles de bain serait reconstruite, «puisque l'on ne connaît pas encore l'étendue des dommages».

Il a toutefois indiqué que cette usine était rentable et qu'elle était la seule parmi toutes les usines Peerless à produire des articles pour salles de bain. Avec ses 150 employés, cette usine représente environ 15 % de l'ensemble du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Les employés membres du Syndicat du vêtement, textile et autres industries avaient alors accepté de réduire leur salaire d'un dollar l'heure pour une période de neuf mois.

Six enquêteurs de l'unité des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ont rencontré une quinzaine de témoins, hier, afin de déterminer la cause de l'incendie.

Selon le capitaine René Marchand, responsable de l'opération, «il est présentement impossible d'établir la cause en raison de l'importance des débris et du fait que le site est inaccessible».

Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a pour sa part indiqué qu'une investigation du coroner chef adjoint était déjà en cours, et qu'une enquête officielle du coroner serait sans doute instituée.

Manque de fonds

PRESSE CANADIENNE

Le manque de fonds de la part du gouvernement provincial retarderait la mise en vigueur d'un programme provincial de formation pour les pompiers volontaires, qui représentent pourtant près de 20 000 des 24 000 pompiers du Québec.

Gilles Lamadeleine, président de l'Association des chefs d'incendie du Québec, a dit qu'il fallait attendre les subventions du gouvernement avant que les 260 instructeurs prévus dans le cadre du nouveau programme de formation des pompiers puissent commencer à sillonner le Québec. Le nouveau programme prévoit une formation minimum de 375 heures pour les pompiers volontaires (appelés pompiers à temps partiel) et de 1185 heures pour les pompiers permanents.

«Aussitôt qu'on pourra amorcer, le nouveau programme de formation devrait permettre d'évaluer les acquis des pompiers à temps partiel», a expliqué hier M. Lamadeleine, qui a tenu à se rendre à Acton Vale par solidarité envers ses confrères éprouvés.

L'ancien programme prévoyait trois blocs de formation (A, B et C) pour pompiers volontaires, mais rien n'empêchait une municipalité de recourir à des pompiers sans aucune formation. «Il n'y a présentement aucun critère d'embauche des pompiers à temps partiel, et c'est pourquoi le gouvernement se penche présentement sur la question», a dit M.

Lamadeleine. Lors d'un forum sur la sécurité en incendies au printemps, nous avons établi la nécessité d'instaurer des critères de base pour la formation aux pompiers à temps partiel. Il reste maintenant à trouver les fonds.»

Présent à la conférence de presse à l'hôtel de ville d'Acton Vale, le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a pour sa part déclaré qu'il faisait de la question de la formation des pompiers sa priorité et promis qu'une annonce serait faite à l'automne.

«Ca fait 12 ans qu'on en parle et que rien ne se fait dans ce dossier, a-t-il dit. Pour ma part, je ne suis au ministère de la Sécurité publique que depuis un an. Un premier pas a déjà été franchi avec la publication d'un premier projet de réglementation dans la Gazette officielle.»

Quant au financement, M. Bélanger s'est montré plus évasif. Il n'a pas voulu établir le coût d'un tel programme de formation. «Ca dépend. On est en train de regarder les différentes possibilités de financement selon différents scénarios», a dit le ministre. Ce n'est pas qu'une question de fonds. Il faut aussi voir à ce que la formation soit disponible un peu partout en région. Quant à la qualité des pompiers volontaires d'Acton Vale, M. Bélanger a dit que ceux-ci avaient une excellente réputation et que leur niveau de formation était même supérieur à la moyenne provinciale, selon les renseignements qu'on lui avait fournis.

M. Lamadeleine a lui aussi estimé que les pompiers d'Acton Vale s'étaient bien acquittés de leur tâche.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

Real estate listings under 'I · N · D · E · X' including properties for sale and rent in various areas like St-Bruno, Outremont, and LaSalle.

Real estate listings under '101 PROPRIÉTÉS À VENDRE' and '103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS'.

Real estate listings under '160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER' and '165 PROPRIÉTÉS À LOUER'.

Real estate listings under '170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER' and '175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER'.

Real estate listings under '275 LOCAUX À LOUER' and '301 OEUVRES D'ART'.

Real estate listings under '530 COURS' and '565 RESTAURATION DE MEUBLES'.

Real estate listings under '575 DÉMÉNAGEMENTS' and '695 AUTOMOBILES'.

Crossword puzzle titled 'MOTS CROISÉS' with a grid and clues.

Real estate listings under '115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL' and '120 LAURENTIDES'.

Real estate listings under '126 CHALET À LOUER' and '127 MAISON À LOUER'.

Real estate listings under '128 MAISON À LOUER' and '129 MAISON À LOUER'.

Real estate listings under '130 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER' and '131 MAISON À LOUER'.

Real estate listings under '132 MAISON À LOUER' and '133 MAISON À LOUER'.

Real estate listings under '134 FERMES, FERMETTES TERRES' and '135 TERRE À VENDRE'.

Horizontal and vertical crossword puzzle solutions.

Real estate advertisement for 'Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre?' with contact information.

Real estate advertisement for 'MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ' and 'CONSEILLER PERMANENT - COMITÉ EXÉCUTIF'.

Obituary notice for 'DÉCÈS' mentioning Fortin, Jean-Noël M.D.

Obituary notice for 'MONSIEUR GILLES ROCHELEAU'.

Obituary notice for 'AVIS DE DÉCÈS' and 'HEURES DE TOMBÉE'.

LE DEVOIR

POLITIQUE

L'unifolié sera plus présent que jamais

«Le gouvernement veut que les Canadiens voient où sont investis les fonds publics»

Ottawa l'a souvent dit. L'anonymat n'est pas sa tasse de thé. Il aime qu'on sache ce qu'il fait, ce qu'il finance et ce qu'il offre aux citoyens. Ce souci de visibilité prendra une nouvelle forme dans les mois à venir. Après les ministères et les agences fédérales, ce sera au tour des organismes fédéraux à vocation culturelle de se plier avec plus de rigueur au programme d'identification visuelle du gouvernement.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Un petit drapeau par ci, des armoiries par là et partout, le mot «Canada» surmonté d'un minuscule unifolié. Le Conseil du Trésor a décidé qu'il était temps d'uniformiser l'utilisation de l'image de marque du gouvernement fédéral au sein des organismes à vocation culturelle et de rendre cette image plus visible.

Le secrétaire du Conseil, Peter Harder, a écrit, en mars, à tous les ministères et organismes fédéraux pour leur faire part de la décision. Michel Marquis, des affaires publiques, explique que «le gouvernement veut que les Canadiens voient où sont investis les fonds publics».

Environ 37 % des agences fédérales pouvaient être exemptées du programme existant, ce qui a entraîné une fragmentation de l'image de marque du gouvernement du Canada, une perte de reconnaissance de la part du public et, en fin de compte, un affaiblissement, si on veut, de la présence fédérale», précise-t-il. Le gouvernement devait aussi

s'adapter pour tenir compte des nouveaux modes de prestation de services et de l'arrivée des nouvelles technologies de l'information, ajoute-t-il.

La missive de M. Harder n'a fait sourciller personne dans les ministères et agences où ce régime est en vigueur depuis les années 70. Elle a toutefois créé un malaise parmi des gens du milieu culturel car les organisations fédérales vouées à la culture étaient jusqu'alors exemptées.

Cette directive, demandait-on, porterait-elle atteinte à leur indépendance? Faudrait-il que le mot-symbole apparaisse sur la publicité télévisée de Radio-Canada? Les bannières à l'extérieur du Musée des beaux arts devraient-elles, elles aussi, être affublées de cette image de marque?

Échanges de lettres

Ces interrogations ont provoqué des discussions, des échanges de lettres et la tenue de nombreuses réunions pour préciser les intentions du gouvernement. Il en est ressorti que la mise en œuvre serait graduelle. Les symboles retenus apparaîtraient sur la papeterie au fur et à mesure qu'on épuiserait celle encore en circulation. Les documents existants resteraient intacts mais les futurs formulaires, affiches, rapports annuels, catalogues et pages Internet devront en faire état. Même chose pour l'identification future des édifices, des véhicules, des uniformes ou des épinglettes des employés assurant le service au public.

Ottawa et Québec ont, depuis les années 70, des programmes d'identification auxquels doivent se soumettre, à quelques exceptions près, tous leurs ministères et organismes. Chacun a établi des règles et élaboré des images de marque comprenant le nom du pays ou de la province accompagné du drapeau ou d'un emblème distinctif.

Dans bien des pays, on trouverait anodins les derniers

changements apportés par le fédéral mais au Canada et au Québec, ce genre d'initiative soulève rapidement des soupçons car les drapeaux canadien et québécois sont devenus, dans le cadre du débat sur l'avenir du Québec, les étendards de camps politiques adverses.

Le directeur exécutif de Téléfilm, François Macerola, refuse quand même de s'étonner de la dernière décision d'Ottawa. Il note que plusieurs organismes culturels se servaient déjà du mot-symbole et que ses homologues étrangers et québécois identifient sans complexe leurs documents.

Le programme québécois vise tout organisme ou ministère dont le budget est approuvé par l'Assemblée nationale, explique le responsable Réal Dumoulin. Le Conseil des arts et des lettres doit, par exemple, s'y conformer. Des dérogations sont toutefois possibles, comme cela semble être le cas pour Télé-Québec. De plus, les sociétés autonomes, de la Couronne et commerciales, n'y sont pas soumises.

M. Macerola souligne qu'il «ne s'agit que de l'identification et non pas du contenu des documents ou de quoi que ce soit d'autres». Il fait remarquer que cela ne changera rien aux génériques des films que son organisation soutient.

Sheila Gervais, directrice des opérations, relations institutionnelles, à la Société Radio-Canada, indique de son côté qu'il serait excessif de conclure qu'il faille afficher le mot-symbole à l'écran.

À la SRC, on reconnaît en coulisses avoir été inquiet au premier abord. Les échanges qui ont suivi n'auraient pas

répondu à toutes les questions mais auraient un peu calmé les choses. On aurait éclairci le fait que l'indépendance de la société n'était pas en jeu et que la situation particulière de différents organismes serait prise en considération.

Pour les musées fédéraux, la directive entraînera certains changements. Par le passé, ils n'avaient pas à inscrire le mot-symbole sur les affiches d'une exposition si d'autres commanditaires y étaient associés. Ce ne sera plus le cas.

«Anciennement, on pouvait ne pas le mettre si on avait un commanditaire. Maintenant, ils exigent qu'on le mette, qu'il soit d'une grosseur raisonnable en comparaison avec notre propre logo, ce qui n'était pas toujours respecté ou uniforme. Pour nous, il s'agit d'avoir, dans les futures publications, une plus grande rigueur à ce niveau-là», d'expliquer Nicole Dumoulin, du Musée canadien des civilisations. Le vice-président des affaires publiques, Pierre Pontbriand, souligne qu'il est normal de reconnaître la participation du gouvernement. «Ce n'est pas un changement énorme.»

Le fédéral n'est quand même pas le seul à se soucier de son image. Le ministère de la Culture et des communications du Québec s'est penché sur la question l'an dernier et a demandé aux musées de faire preuve de plus de vigilance. Le Musée du Québec n'a pu en tenir compte dans sa publicité pour l'exposition Rodin mais il le fera lors des campagnes de l'automne, précise la directrice des communications, Suzanne Leblanc. Elle aussi juge le changement mineur.

Landry veut assurer le développement de Québec comme capitale nationale

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une politique encadrera le développement économique et la consolidation institutionnelle de Québec dont le statut de capitale nationale a été réaffirmé par le vice-premier ministre Bernard Landry et le ministre responsable de la région de Québec, à l'Assemblée nationale, hier.

«On va arriver à une résidence de fonction»

«Nous affirmons Québec comme capitale nationale et la priorité que notre gouvernement accorde à sa consolidation et à son développement tant sur le plan institutionnel, économique, culturel qu'international», a lancé Bernard Landry qui agissait à titre de chef du gouvernement en l'absence du premier ministre Lucien Bouchard, en vacances jusqu'au 20 juillet.

La politique relative à la capitale est le fruit d'un consensus établi au Forum des priorités régionales en 1996 qui a été suivi l'année suivante par le Groupe de travail sur l'avenir de la fonction publique et par le comité ministériel devant dégager une politique à l'égard de Québec comme capitale nationale.

Cette politique vise en fait à donner de la cohésion aux gestes du gouvernement. On ajoutera une «clause capitale» aux projets gouvernementaux. On invitera l'École na-

tionale d'administration publique à rayonner tout en soutenant le développement du milieu culturel et des communications. Pour bien souligner le caractère national de Québec, on accordera aux grands organismes culturels de la capitale le statut d'institutions nationales. On appuiera aussi les projets visant la reconnaissance de Québec comme carrefour de la francophonie en Amérique du Nord.

Le gouvernement présentera aussi, de concert avec la Commission de la capitale nationale, un plan de valorisation et d'aménagement du secteur de la colline parlementaire. Avec le milieu des affaires, on jettera les bases d'une stratégie de diversification économique misant à la fois sur la haute technologie et l'exportation. Bref, on ne pourra plus contester à Québec le titre de capitale nationale.

«La diversification accrue de l'économie de la capitale constitue un impératif de cette politique de la capitale», a déclaré le ministre de la Santé, Jean Rochon.

«Si la création d'emplois demeure l'objectif ultime de la stratégie, a-t-il ajouté, l'entreprise privée en est le moteur. Le rôle du gouvernement est de s'inscrire en soutien et de faciliter l'atteinte de tels objectifs.»

La structure économique de Québec est caractérisée par une domination du secteur tertiaire (85 % de l'emploi) et par un secteur industriel peu développé (9,3 %). Le gouvernement veut modifier ce paysage en favorisant les projets reliés à l'exportation.

A ce propos, Bernard Landry a vanté les avantages considérables du port de Québec, une véritable porte ouverte sur le monde pour les entreprises d'import-export.

Par ailleurs, la politique annon-



René Mathieu Le Devoir
Bernard Landry, vice-premier ministre du Québec: consolidation.

cée hier devra un jour déboucher sur l'établissement à Québec d'une résidence pour le chef du gouvernement.

Cela pourra être fait si tous les partis représentés à l'Assemblée nationale y croient. Car il ne faudra pas que le premier ministre soit à nouveau soumis à d'injustes critiques, a fait comprendre M. Landry, hier.

Il a rappelé que l'ex-premier ministre Jacques Parizeau avait été l'objet des pires mesquineries alors qu'il habitait au 1080, rue des Braves. Cela ne devra jamais se reproduire, a-t-il souhaité.

«On va en arriver à une résidence de fonction. Mais le lendemain du déficit zéro, pour la population, il y aura d'autres priorités», a nuancé le ministre Rochon.

Message de Jean Chrétien à l'occasion du 1^{er} juillet

«Confiance renouvelée»

Ottawa (PC) — Voici le texte intégral du message livré par le premier ministre Jean Chrétien à l'occasion de la Fête du Canada:

«Le jour de la Fête du Canada, nous célébrons ensemble un passé historique riche et un présent qui nous comble.»

«Et cette année, la Fête du Canada revêt un caractère bien spécial car on sent une confiance et un optimisme nouveaux d'un bout à l'autre du pays. Je sens que nous pouvons recommencer à rêver.»

«Ensemble, nous avons réglé plusieurs des difficultés économiques qui pesaient sur notre pays depuis trop longtemps. Nous vivons maintenant une nouvelle ère de prospérité — pour la première fois depuis 30 ans, nos finances publiques sont en bon état. Les Canadiens et Canadiennes ont retrouvé la capacité de faire des choix pour

bâtir un avenir meilleur pour eux et leur famille.»

«La confiance renouvelée en nos moyens nous a permis de réaffirmer notre présence sur la scène internationale et de jouer un rôle de premier plan à la défense de ce qui est juste. Tous les Canadiens sont fiers de la signature, en décembre dernier, du traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, ainsi que de la présence déterminante de nos Casques bleus dans des endroits comme la Bosnie.»

«Notre défi consiste à poursuivre dans cette voie et à travailler ensemble pour que notre pays continue d'être reconnu comme le meilleur endroit où vivre dans le monde. Nous avons accompli beaucoup de choses au cours des 131 dernières années. Alors que de nouvelles perspectives s'ouvrent devant nous, je vous souhaite à tous la meilleure des Fêtes du Canada!»

Rhéaume n'ira pas à la Fête du Canada

LE DEVOIR

Formellement invité par le président d'Alliance Québec à participer aux festivités du 1^{er} juillet, le vice-président du Mouvement souverainiste a décliné, alléguant que sa présence pourrait être perçue comme une provocation. En conférence de presse, hier, Gilles Rhéaume a rappelé le droit des fédéralistes à fêter en paix et il a exhorté les souverainistes à ne pas imiter «le comportement provocateur» de Bill Johnson au défilé de la

Saint-Jean. Quant aux injures racistes proférées contre M. Johnson aux abords de la rue Sherbrooke, M. Rhéaume les condamne mais il s'interroge sur leurs origines. Il est même convaincu que des «agitateurs professionnels» à la solde d'Ottawa en sont les auteurs. Quoi qu'il en soit, Gilles Rhéaume prie les souverainistes de ne pas faire le jeu des «fanatiques», de ne pas se laisser prendre au piège «des extrémistes qui vivent de subventions somptuaires du fédéral pour combattre la langue française».

Commission du développement urbain de Montréal

Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Date : Les mardi 7 et mercredi 8 juillet 1998
Lieu : 275, rue Notre-Dame Est
Hôtel de ville, salle du conseil (station de métro Champ-de-Mars)
Heure : 19 h

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend les projets de règlement suivants, soumis par le comité exécutif :

SÉANCE DU 7 JUILLET (à 19 h)

- 3.1 Autorisation de construire un bâtiment de 3 à 5 étages de nature institutionnelle sur un terrain situé du côté sud de l'avenue Docteur-Penfield, entre les rues Peel et McTavish (nouveau Pavillon des services aux étudiants de l'Université McGill). Les maisons portant les numéros 3509-3511, rue Peel seraient intégrées au projet alors que le bâtiment portant les numéros 1000 et 1002, avenue Docteur-

Penfield serait démolie. (S980762030) (district électoral de Peter McGill)

- 3.2 Modification au Règlement d'urbanisme visant à déplacer la limite entre deux secteurs de hauteur de manière à inclure, dans un secteur où les bâtiments doivent avoir 2 ou 3 étages, un terrain vacant ayant front sur la rue Coffee, situé entre l'avenue Elmhurst et West Broadway, ainsi que deux bâtiments existants portant les numéros 7848 à 7864, rue Sherbrooke Ouest. (S 980453051) (district électoral de Loyola)

- 3.3 Autorisation d'occuper, à des fins d'entreposage extérieur de véhicules automobiles, l'emplacement au 12305, rue Sherbrooke Est, situé à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans l'axe de la 16^e Avenue. (S 980545035) (district électoral de Pointe-aux-Trembles)

- 3.4 Autorisation de démolir le bâtiment résidentiel portant les numéros 12280 et 12282, 5^e Avenue, situé au nord-ouest de l'intersection de la 4^e Rue et de la 5^e Avenue, et d'y construire un bâtiment de 2 étages comportant deux unités de logement disposées côte à côte. (S 980545021) (district électoral de Marc-Aurèle-Fortin)

- 3.5 Autorisation d'occuper, à des fins de poste de police de quartier, une partie du rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 201, avenue Laurier Est, situé entre les avenues de Gaspé et Henri-Julien (complexe Plaza Laurier). (S980545025) (district électoral de Mile-End)

- 3.6 Autorisation d'occuper, à des fins culturelles et éducatives, l'unité de logement au 73, rue Rachel Ouest, située entre les rues Saint-Urbain et Clark. (S980545031) (district électoral de Jeanne-Mance)

- 3.7 Autorisation d'occuper, à des fins de bureau communautaire, le rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 817 et 819, rue du Couvent, situé au sud de la rue Saint-Antoine Ouest. (S 980453052) (district électoral de Saint-Henri)

SÉANCE DU 8 JUILLET (à 19 h)

- 3.8 Modification au programme de développement autorisant un projet de construction et d'occupation sur le site des anciens ateliers Angus, situé au nord de la rue Rachel, entre le boulevard Saint-Michel et les voies ferrées du Canadien Pacifique. Les modifications proposées visent essentiellement à autoriser certaines activités commerciales complémentaires au commerce de grande surface prévu à l'intérieur de l'ancien atelier de locomotives. (S980489018) (district électoral de Rosemont)

- 3.9 Autorisation d'agrandir le bâtiment portant le numéro 55, rue Jean-Talon Ouest, situé entre les rues Clark et Saint-Urbain, en y ajoutant deux quais de chargement, et d'occuper une partie de ce bâtiment à des fins de vente au détail d'accessoires et d'appareils électroniques et informatiques (systèmes antivol et d'alarme pour véhicules). (S980489009) (district électoral de Jarry)

MONTREAL c'est toi ma ville!

- 310 Autorisation d'occuper, à des fins de lieu de culte, le sous-sol et le rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 5795 et 5797, boulevard Gouin Ouest, situé entre les rues Ranger et Grenet. (S980453048) (district électoral de Cartierville)

- 311 Autorisation d'occuper, à des fins de maison d'hébergement pour un maximum de six personnes âgées à la fois, le rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 9444 et 9446, rue d'Iberville, situé entre la rue Champdoré et l'avenue Charland. (S980453073) (district électoral de Saint-Michel)

- 312 Autorisation d'occuper, à des fins de maison d'hébergement pour un maximum de sept personnes âgées à la fois, le rez-de-chaussée et le deuxième étage du bâtiment portant les numéros 5870 et 5872, rue de Meaux, situé entre les rues Louis-Veuillot et Bossuet. (S980453038) (district électoral de Longue-Pointe)

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens
333, rue Saint-Antoine Est
5^e étage
872-8265

N.B. La documentation complète est disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

Camps D'été

Canotage en rivière pour les 12 ans et plus

- Cours d'initiation inclus
- Réserve fonique du parc de la Vérendrye
- Excursion en anglais ou en français
- Tarif étudiant ou familial

Prix à partir de 180 \$ pour fin de sem. (3 jrs)

(514) 592-3940

DANS LES LAURENTIDES

Pour les 10-11 ans:
Vivre à l'indienne et dormir dans les tipis.

Pour les 13-15 ans:
Aventure: Expéditions canot-camping, randonnée pédestre, équitation, Cyclotourisme: Piste du P'tit Train du Nord (vélos fournis), glissade d'eau.

De 6 à 17 ans
33 ans d'expérience

1-800-567-6788

Pour les 15-17 ans:
Stage aspirant-moniteur.

Pour réservation publicitaire, contacter Micheline Ruelland
au 985-3322

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

APPELS D'OFFRES

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec-Chaudière-Appalaches (1)

Dossier 27573501

Réfection des trottoirs au 693, rue St-Alphonse, Thetford-Mines (Québec).

Clôture : 98-07-10 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 78382401

Réfection du dallage des entrées au 675, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 15 000 \$

Clôture : 98-07-10 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 79238101

Amélioration de la filtration sur les systèmes de ventilation au 2700, rue Einstein, Ste-Foy (Québec).

Clôture : 98-07-10 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 79264201

Déménagement (manutention) au 475, rue St-Amable, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 8 000 \$

Clôture : 98-07-08 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 79468701

Remplacement d'un réservoir souterrain au 1200, route de l'Église, Ste-Foy (Québec).

Clôture : 98-07-10 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 79473200

Appel de proposition suivi d'une soumission pour des services alimentaires au 875, Grande Allée Est, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 5 000 \$

Clôture : 98-07-30 à 15 h à Sainte-Foy.

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

- (1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.
- (2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5622.
- (3) Direction régionale Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec, 1, rue du Terminus, 2^e étage, Rouyn-Noranda (Québec), (819) 763-3146.
- (4) Direction régionale Bas-St-Laurent - Gaspésie, 337, rue Moreault, bur. SS-20, Rimouski (Québec), (418) 727-3750, poste 222.
- (5) Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière, 2800, boul. St-Martin Ouest, bur. 3.08, Laval (Québec), (514) 680-6100.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

Société immobilière du Québec

www.siq.gouv.qc.ca

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

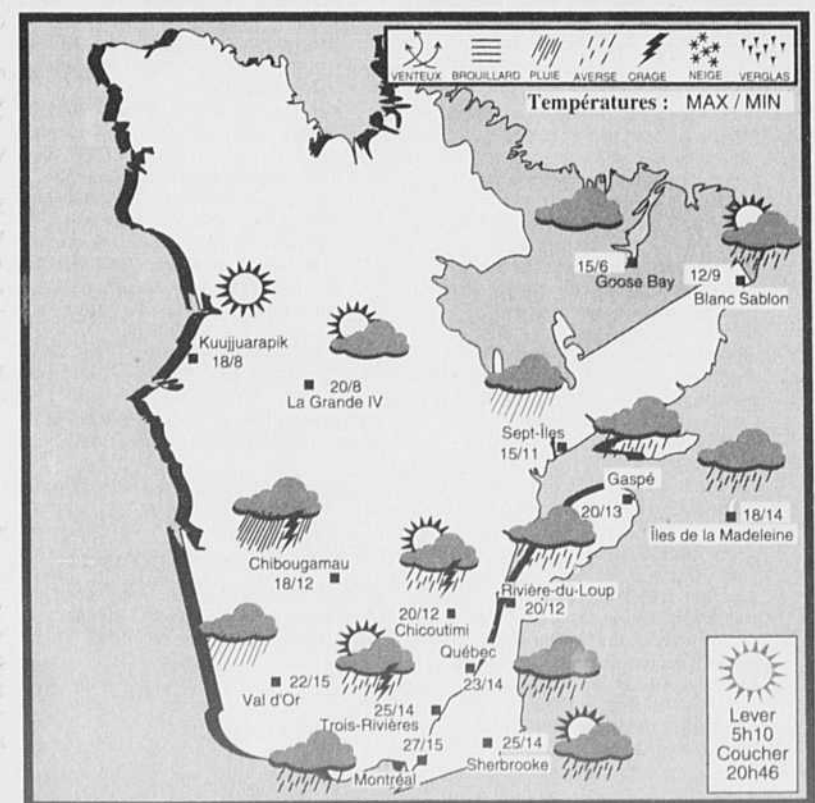
Dans l'affaire de la faillite de DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS POST-PRODUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1118, Montarville, Boucherville (Québec) J4B 7L2.

Faillite
Avis est donné que DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS POST-PRODUCTION INC. a fait cession de ses biens le 25 juin 1998 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 juillet 1998 à 9 h 30, au bureau du syndic au 1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1430, Montréal (Québec).

Daïd de Montréal, ce 26^e jour de juin 1998.

ROBERT TULL, c.a.
Syndic
LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
1000, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1430
Montréal (Québec) H3B 4W5
Téléphone : (514) 978-4545
Télécopieur : (514) 979-3880

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-05-042663-987
COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE :
SUCCESSION MARCELLE CADIEUX,

MARCELLE ST-JEAN ARNAUD, Requérante
et FRANCINE ST-JEAN, et GINETTE ST-JEAN, et DORIS ARNAUD, et LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, Mis-en-cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Madame FRANCINE ST-JEAN de se présenter en Cour supérieure de Montréal au 1^{er}, rue Notre-Dame Est, en la ville et district de Montréal, salle 2.16, à 9 heures, le 4 août 1998.
Une copie de la REQUÊTE EN VERIFICATION D'UN TESTAMENT (Art. 709 C.c.Q.), et de la LISTE DE PIÈCES, à été déposée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à l'intention de Madame FRANCINE ST-JEAN.
Lieu: Montréal
Date: 25 juin 1998
Me JULIE PERRAULT, avocate
Procureuse de la requérante
7375, route Transcanadienne, bureau 407
Saint-Laurent (Québec) H4T 1V6
Tél.: (514) 331-8511
RITA CADIEUX

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 23 juin 1998, a édicté les ordonnances suivantes:

- 330 Ordonnance relative à l'événement «Festival de blues Festi'Blues»
- 331 Ordonnance relative à l'événement «Fête du Canada 1998»
- 332 Ordonnance relative à l'événement «Spectacles multi-ethniques»
- 333 Ordonnance relative à l'événement «Tournée Danse de France»
- 334 Ordonnance relative à l'événement «Cinéma plein-air»
- 335 Ordonnance relative à l'événement «Color do Brazil»
- 336 Ordonnance relative à l'événement «Spectacle de Dixie Band»
- 337 Ordonnance relative à l'événement «Spectacles musicaux jeunesse»
- 338 Ordonnance relative à l'événement «Danse interactive»

- 339 Ordonnance relative à l'événement «Jamaica Day Festival, 1998»
- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)
- 443 Ordonnance relative à l'événement «Festival de blues Festi'Blues»
- 444 Ordonnance relative à l'événement «Fête du Canada 1998»
- 445 Ordonnance relative à l'événement «Color do Brazil»
- 446 Ordonnance relative à l'événement «Spectacle de Dixie Band»
- 447 Ordonnance relative à l'événement «Jamaica Day Festival, 1998»

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., Chapitre P-1, a. 8)
Montréal, le 30 juin 1998
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

LE GROUPE Boudreau Richard INC.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

3218341 CANADA INC., dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 7380, Maurice-Duplessis, dans la ville et dans le district de Montréal, province de Québec H1E 5G3. Faisant affaires sous le nom de « Société Nationale des Télécommunications du Québec ».

3218341 Canada Inc. a déposé un avis d'intention de faire une proposition le 11^e jour de mai 1998, et elle a omis de déposer une proposition dans les délais prévus. Par conséquent, elle est réputée avoir fait cession de ses biens le 11^e jour de juin 1998, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7^e jour de juillet 1998 à 13 h 30, au bureau du surintendant des faillites, situé au 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

RENSEIGNEMENTS
Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec Robert Malo.

355, des Récollections, Montréal (Québec) H2Y 1V9
Téléphone : (514) 849-2100
Télécopieur : (514) 849-9292

H&M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL : (514) 483-2303 FAX : (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

MOBILIER JF COLLECTION INTERNATIONAL INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville de Saint-Julien, district de Longueuil, province de Québec, au 1101, rue Nobel.
Compagnie débitrice

AMVD est par les présentes donné que MOBILIER JF COLLECTION INTERNATIONAL INC. a déposé une cession le 17^e jour de juin 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour de juillet 1998 à 10 h, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (Québec).
Daté à Westmount (QC), ce 19^e jour de juin 1998.

GESTION LEWIS GAUVIN INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville de Laval, district de Longueuil, province de Québec, au 1101, rue Nobel.
Compagnie débitrice

AMVD est par les présentes donné que GESTION LEWIS GAUVIN INC. a déposé une cession le 17^e jour de juin 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour de juillet 1998 à 11 h, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (Québec).
Daté à Westmount (QC), ce 22^e jour de juin 1998.

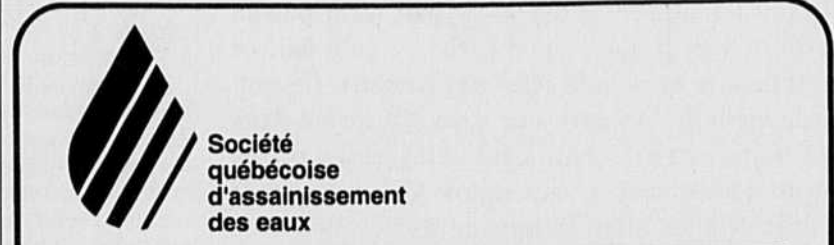
H & M Diamond & Associés, Inc. Syndics

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO. 0015 41341, BREF D'EXECUTION, LA VILLE DE SAINT-LÉONARD, Partie demanderesse -vs- MARTINEZ MONICA MELGARES, Partie défenderesse. Le 10^e jour de juillet 1998 à 16h00, au 4351, ST-DOMINIQUE, MONTRÉAL, QC, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de MARTINEZ MONICA MELGARES, saisis en cette cause, consistant en: 1. camion de marque Ford Explorer 1995 de couleur vert pastel, 1 velo de montagne. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Information: MARTIN DUPUIS huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7015, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-02-050715-965, LUCIEN LÉVESQUE INC., Partie demanderesse -vs- 9041-0382 QUÉBEC INC. «DELTA TAXI», Partie défenderesse. Le 10^e jour de juillet 1998 à 16h00, au 4351, ST-DOMINIQUE, MONTRÉAL, QC, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: 9041-0382 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 système informatique comprenant écran, clavier, souris & boîtier coul. beige & acc., 1 fax de marque Muratec M4500 LTR GL coul. beige & acc., 1 photocopieuse de marque Minolta coul. beige & gris & acc., 1 système téléphonique de marque Meridian coul. noir & acc. et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTRÉAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-

9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, PQ. H2S 3E2

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-020934-983
Procédure alléguée
COUR DU QUÉBEC
"Chambre civile"
LES ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT RICHARD BERTRAND INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 6630 rue Papineau à Montréal, district de Montréal, H2G 2K2.
Demanderesse Requérante c.
9055-0021 QUÉBEC INC. Défenderesse



Travaux dans la Ville de Laval - Station d'épuration La Pinière - Comté de Mille-Îles
Appel d'offres no : 0019-40-01-41-4V

Travaux d'aménagement paysager à la station d'épuration La Pinière comprenant sans s'y limiter : terrassement et nivellement de surfaces, nettoyage et profilage de fossés, enseigne d'identification, préparation du sol pour empiètement, empiètement hydraulique, mise en place de paillis et divers ouvrages de plantation d'arbres et d'arbustes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 90,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Service de l'ingénierie de Ville de Laval, 3, Place Laval, bureau 300; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire, présentées sur les formules préparées à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval (M. Guy Collard) à 1, Place du Souvenir, casier postal 422, succursale Saint-Martin, Ville de Laval (Québec) H7V 3Z4, avant la 11^{ème} heure, mardi le 28 juillet 1998, seront ouvertes à 12h00 (midi) en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

GARANTIE DE SOUMISSION : Cautionnement... (400 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (200 000,00 \$) N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS : M. Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411 ou (418) 643-2616.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B.Sc.
Vice-Président administration et secrétaire général

D-30-06-98

Hydro Québec

Appel de candidatures (préqualification)

AAQ 80283.V

Date d'émission
le 29 juin 1998

Ouverture des plis
pour 14 h, heure de Montréal
le mardi 4 août 1998

En prévision de l'acquisition de systèmes de contrôle des accès et dans une optique d'uniformisation pour l'ensemble des territoires d'Hydro-Québec

Renseignements techniques, téléc.: (514) 840-4784

Prix du document d'appel d'offres : 10 \$

ADMISSIBILITÉ

Le soumissionnaire doit obligatoirement : avoir une place d'affaires au Québec.

ACHAT OU CONSULTATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Le montant du document d'appel de candidatures est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
L'intéressé à se préqualifier ne peut céder ni son droit, ni le document d'appel de candidatures à une autre personne, société, corporation ou filiale.

Les intéressés à se préqualifier doivent se procurer le document d'appel de candidatures, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, à l'adresse ci-dessous ou en faisant une demande par télécopieur :

HYDRO-QUÉBEC
Direction Approvisionnement
800, boul. de Maisonneuve Est, 2^e étage
Bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8
Télécopieur : (514) 840-5666
Pour renseignements :
M. Jean Ducharme, (514) 840-3000 poste 5656

Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Contrat n° : 5100-98-MAD4 — Effectuer sur demande divers services d'évaluation, de négociation et de représentation pour différents projets.

Seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental et qui ont commandé une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent, dans le cas d'un consortium, cette dernière exigence est considérée rencontrée si chacune des parties s'est procuré une copie du dossier d'appel d'offres.

Ne sera pas considérée une soumission présentée par une personne ayant bénéficié, en 1997, d'une mesure d'application temporaire ou de départ assisté prévu à la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou par une entreprise que cette personne contrôle directement ou indirectement ou par un autre tiers lorsque, dans ce dernier cas, l'un des principaux exécutants du contrat serait une telle personne.

On peut obtenir copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique « Coût du dossier » ; ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et n'est pas remboursable.

Coût du dossier : 20 \$
Les intéressés peuvent consulter ou obtenir les documents d'appel d'offres en s'adressant aux bureaux suivants :

QUÉBEC	MONTRÉAL
Service de la gestion contractuelle Ministère des Transports 700, boul. René-Lévesque Est 2 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	Service de la gestion contractuelle Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 3 ^e étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061

Réception des offres : salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres : Montréal, le mercredi 15 juillet 1998, 15 h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.
Le sous-ministre
André Trudeau

LE DEVOIR

LE MONDE

Timor oriental

Mission écourtée pour cause de fusillade

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bacau — Les trois ambassadeurs européens en mission d'observation au Timor oriental ont écourté leur visite à la suite de la mort d'un homme abattu hier à Baucau par les agents de la sécurité accompagnant la mission de l'Union européenne.

«Nous retournons directement à Dili [la capitale du Timor Oriental] [...] et soyez assurés que nous emportons notre message avec nous», a déclaré à l'adresse de la foule, après l'incident, l'ambassadeur de Grande-Bretagne Robin Christopher.

M. Christopher se trouvait avec ses collègues autrichien Viktor Segalla et néerlandais Paul Brouwer, qui représente aussi le Luxembourg, dans des bureaux derrière la cathédrale de Baucau quand la fusillade s'est produite.

Des agents de la sécurité à bord d'un véhicule qui suivait les deux voitures empruntées par les ambassadeurs avaient été reconnus par une foule de plusieurs centaines de personnes qui attendait la mission de l'UE en scandant des slogans pro-indépendantistes.

La foule, selon des témoins dont un journaliste de l'AFP, a commencé à frapper les fenêtres de la voiture du poing et à lancer des volées de pierres sur le véhicule.

Un agent assis sur le siège arrière a alors, selon les témoins, sorti son revolver et tué à bout portant un fermier de 35 ans, Orlando Marcelino.

Ses collègues ont aussi tiré sur la foule, avec des gaz lacrymogènes et l'un d'entre eux avec un fusil mitrailleur.

Une jeune fille de 15 ans, Dree Elizabeth Rosario, touchée au bras, a été blessée ainsi que 4 autres personnes dont une, atteinte à l'estomac selon des témoins, se trouvait dans un état grave.

La mort d'Orlando Marcelino est la seconde intervenue au cours de la visite des ambassadeurs après celle de Manuel Marquez Soares, abattu par des soldats près de Dili tôt samedi matin.

Dans son adresse à la foule, l'ambassadeur de Grande-Bretagne n'a pas fait d'allusion directe à l'incident de Baucau, mais a déclaré que la mission de l'UE «ferait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir le succès dans la recherche d'une solution pacifique».

«Nous sommes ici pour étendre notre compréhension de la situation et pour aider à une solution du problème du Timor oriental par l'intermédiaire des Nations unies», a déclaré Robin Christopher, qui a ajouté: «Vous voulez un dialogue, et nous aussi nous voulons et nous demandons un dialogue».

L'ambassadeur de Grande-Bretagne a également rappelé que «l'Union Européenne pense qu'une libération de Xanana Gusmano aidera beaucoup à ce dialogue».

Robin Christopher faisait allusion à l'ancien dirigeant du Front de libération du Timor oriental (Fretilin), qui purge une peine de 20 années de réclusion dans une prison de Jakarta.

Plusieurs dirigeants étrangers, ainsi que les Nations unies, ont demandé qu'il soit libéré, mais le ministre des affaires étrangères Ali Alatas a indiqué que sa libération ne pourrait être envisagée que dans le cadre d'un «accord global» sur le Timor oriental.

Le Timor oriental a été envahi par les troupes indonésiennes en 1975 et annexé par Jakarta l'année suivante. La communauté internationale n'a jamais reconnu cette annexion et considère toujours le Portugal comme l'administrateur en droit du territoire.

Des pourparlers sont en cours depuis 1983 entre Lisbonne et Jakarta sous les auspices des Nations-Unies pour tenter de trouver une solution au problème du Timor Oriental.

Les pro-indépendantistes ont multiplié ces dernières semaines leurs manifestations à Dili, capitale du territoire, ainsi qu'à Jakarta, pour réclamer un référendum d'auto-détermination. Hier encore, ils manifestaient par milliers à Dili alors que se déroulait la fusillade de Baucau.

Le ministre Ali Alatas a exclu à plusieurs reprises toute possibilité de référendum et a averti hier qu'un tel processus pourrait provoquer «une guerre civile».

Le président Jusuf Habibie a proposé au début du mois d'accorder au Timor oriental un «statut spécial» d'autonomie restant à définir, mais les indépendantistes ont rejeté d'emblée cette solution. Ils ont indiqué au cours de leurs manifestations qu'ils ne voulaient une intégration «ni avec le Portugal ni dans l'Indonésie».

La visite de Clinton en Chine

Un dissident est interpellé près de Shanghai

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — Le dissident chinois Wang Youcai, qui avait déposé une demande d'autorisation pour fonder un parti politique, a été interpellé hier par la police dans la région de Shanghai peu avant l'arrivée du président Bill Clinton dans la capitale économique chinoise, a indiqué l'épouse du dissident.

M. Wang a été interpellé à son domicile de Hangzhou (est), une ville située à environ 300 kilomètres de Shanghai, où le président américain Bill Clinton est arrivé hier soir pour la suite de sa tournée de neuf jours en Chine.

«Des travaux en civil ont été venus chez nous vers 13h et ont parlé à mon mari de ses activités et du Parti démocrate chinois (PDC)», a déclaré à l'AFP l'épouse du dissident, Hu Jiangxia. Les policiers ont ensuite emmené Wang Youcai, qui n'était toujours pas rentré à son domicile vers 19h.

Dans un communiqué, l'organisation Free China Movement, basée à Washington, a appelé le président Clinton «à dire maintenant au gouvernement chinois qu'il doit libérer M. Wang immédiatement et sans conditions, sans quoi il doit annuler le reste de sa visite afin de protester vigoureusement contre les manipulations des autorités chinoises».

Des responsables de la délégation américaine interrogé hier soir ont indiqué ne pas être au courant de l'interpellation, mais ont assuré qu'ils continueraient à soulever la question des droits de l'homme avec leurs interlocuteurs chinois. «Même si la visite du président se concentre sur le développement de la Chine, il reste bien sûr des problèmes très importants dans ce domaine, que nous continuerons à soulever lors des discussions avec les autorités chinoises», a-t-on indiqué de source officielle américaine.

Vendredi, le président Clinton avait protesté contre l'interpellation de quatre autres dissidents lors de son passage à Xian, la première étape de sa tournée chinoise. Ces dissidents avaient été relâchés au moment où le président quittait Xian.

Nouvelle offensive serbe au Kosovo

L'Union européenne formalise l'interdiction des vols des compagnies yougoslaves

Les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont demandé, dans une déclaration commune, «une application totale et immédiate des engagements pris par le président Milosevic lors de sa rencontre avec le président Eltsine le 16 juin» à Moscou. Les forces serbes tentaient hier de reprendre le contrôle du gisement houillier de Belacevac, à l'ouest de Pristina, tombé il y a une semaine aux mains de l'Armée de libération du Kosovo.

LJUBOMIR MILASIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — Les forces serbes ont lancé hier une opération d'envergure pour la reprise d'un site stratégique aux indépendantistes albanais, tandis que les Quinze ont exprimé «leur forte inquiétude» de voir que le président yougoslave Slobodan Milosevic n'est pas prêt à retirer ses forces de la province.

Les forces serbes tentent de reprendre le contrôle du gisement houillier de Belacevac (20 kilomètres à l'ouest de Pristina), tombé il y a une semaine aux mains de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Cette mine approvisionne la principale centrale thermique du Kosovo, qui alimente en électricité la province et une partie de la Macédoine et de la Grèce voisines.

A Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont demandé, dans une déclaration, «une application totale et im-

mediate des engagements pris par le président Milosevic lors de sa rencontre avec le président [russe Boris] Eltsine le 16 juin» à Moscou.

Les Quinze ont exprimé «leur forte déception» de voir que ces engagements ne couvrent pas toutes leurs demandes, notamment «le retrait des unités de sécurité utilisées pour la répression [contre des] civils», et ont regretté que «les conditions n'aient pas été créées pour de rapides progrès dans le dialogue politique avec les dirigeants des Albanais du Kosovo, avec implication internationale».

Les Quinze ont appelé «tous ceux qui ont un rôle dirigeant dans la communauté albanaise à s'unir de manière responsable pour indiquer clairement leur engagement en faveur du dialogue et d'une résolution pacifique des problèmes du Kosovo, ainsi que leur rejet de la violence et des actes terroristes».

Ils ont appelé qu'ils «restent fermement opposés à l'indépendance» de la province et «continuent à soutenir un statut spécial incluant un large degré d'autonomie pour le Ko-

sovo au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro)».

Les récentes rencontres entre émissaires américains et membres de l'UCK ont laissé perplexes les Quinze, qui ont affirmé que leur interlocuteur privilégié était le chef kosovar Ibrahim Rugova.

Les discussions récentes entre les émissaires Richard Holbrooke et Robert Gelbard avec des dirigeants de l'UCK, qualifiée par Belgrade d'organisation «terroriste», ont été «une erreur», selon une source diplomatique européenne à Luxembourg.

Le chef de la diplomatie grecque, Georges Papandréou, a estimé qu'il fallait «éviter de donner à l'UCK l'impression qu'on appuie sa revendication d'indépendance», selon une source diplomatique de l'UE. Le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, dont le pays présidait pour la dernière fois le conseil des ministres de l'UE avant de passer le relais à l'Autriche le 1^{er} juillet, a affirmé qu'Ibrahim Rugova «est le dirigeant élu et légitime des Albanais du Kosovo».

Les Quinze ont formalisé l'interdiction des vols des compagnies yougoslaves vers leurs pays respectifs pour protester contre la politique de Belgrade au Kosovo. Il faut cependant qu'un règlement d'application

spécifique soit adopté par les Quinze pour que la mesure devienne effective, ce qui peut prendre encore plusieurs mois.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, n'a pas exclu, hier à Vienne, de se rendre «si nécessaire» au Kosovo et a mis en garde contre la possibilité d'une «deuxième Bosnie» dans cette province. Il a réitéré son opposition au recours de la force au Kosovo sans autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Russie a tenu à souligner qu'elle restait opposée à une intervention militaire de l'OTAN au Kosovo, insistant pour que «la question du Kosovo soit résolue politiquement par le biais de négociations».

L'émissaire américain Richard Holbrooke avait affirmé samedi que l'OTAN agirait «si nécessaire» au Kosovo et ne resterait pas inactif comme en Bosnie au début

des années 90. Une réunion du Groupe de contact consacrée au Kosovo se tiendra à Bonn le 8 juillet au niveau des directeurs politiques, après avoir été repoussée d'une semaine. Le Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) entend désormais obtenir des parties serbe et albanaise un cessez-le-feu, a-t-on indiqué de source diplomatique à Bonn.



Ibrahim Rugova

Le président israélien réclame des élections anticipées

Nétanyahou ne manifeste pas d'intention d'écourter son mandat

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le président Ezer Weizman a réclamé hier des élections générales anticipées en Israël, s'attirant une réaction irritée du premier ministre Benjamin Nétanyahou qui a proclamé son intention de rester.

«Le processus de paix boîte depuis plusieurs mois [...] et je crois que dans ce contexte le mieux serait d'organiser au plus tôt des élections générales, pour savoir ce que veulent les Israéliens», a déclaré M. Weizman à la radio publique.

«Rien n'avance. Je vois aussi beaucoup de gens en Israël, et ils sont eux aussi mécontents. Rien ne se passe. Notre économie stagne, notre situation économique est mauvaise, et au niveau international notre position n'est plus ce qu'elle était. C'est pourquoi j'ai dit et redit qu'il faut des élections anticipées», a-t-il ensuite précisé à la télévision israélienne.

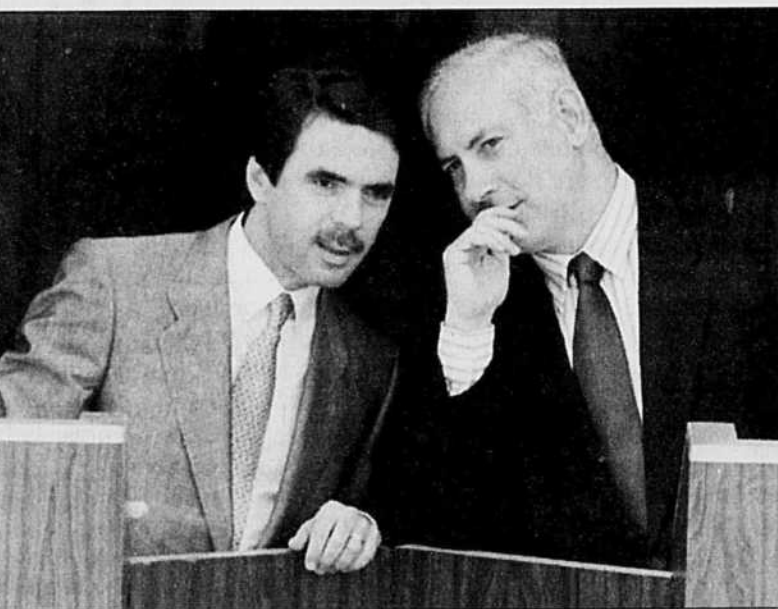
«Est-il possible que tous aient tort, la France, les Etats-Unis. Nous serions les seuls à avoir raison», s'est-il interrogé, ajoutant «qu'il faut consulter le peuple, il faut savoir ce que la rue pense de tout cela».

M. Weizman a indiqué qu'il n'écarterait pas d'intervenir en ce sens, et a précisé qu'il était déterminé à refuser son aide au premier ministre.

«J'ai essayé de l'aider. Je vois que ça ne marche pas, et je ne l'aiderai plus», a-t-il dit en précisant avoir, dans le passé, effectué à la demande de M. Nétanyahou des missions «pour plaider la patience» dans le processus de paix, notamment auprès du président américain Bill Clinton, de son homologue égyptien Hosni Mubarak, du président palestinien Yasser Arafat et du roi Hussein de Jordanie.

M. Nétanyahou, dont le mandat court jusqu'en l'an 2000, a répliqué que «les élections auront lieu au moment approprié».

«Je travaille nuit et jour avec un seul but: la conclusion d'un bon accord [avec les Palestiniens] pour apporter la paix et la sécurité à l'Etat d'Israël. Aucune pression, rien ni personne ne m'écarteront de cet objectif», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse avec le premier ministre espagnol José Maria Aznar, en visite à Jérusalem.



Benjamin Nétanyahou (à droite) recevait hier son homologue espagnol Jose Maria Aznar.

«Le processus de paix boîte depuis plusieurs mois [...] et je crois que dans ce contexte le mieux serait d'organiser au plus tôt des élections générales, pour savoir ce que veulent les Israéliens», a déclaré M. Weizman à la radio publique.

Proposition dénoncée

Le président de l'Etat, simple autorité morale, n'a pas le pouvoir d'avancer les élections générales. Sa proposition a été dénoncée par plusieurs opposants qui l'ont accusé de s'allier à l'opposition travailliste. «Je ne pense pas que nous ayons jamais eu un président qui se soit mêlé de politique», a affirmé le ministre de l'Education Yitzhak Lévy, qui dirige le Parti national religieux, l'émancipation politique des colons.

Des commentateurs politiques ont cependant fait valoir que M. Weizman avait choisi avec soin le moment de sa déclaration, après que plusieurs ministres lui eurent fait part de leur désir d'élections anticipées.

Le ministre de la Sécurité intérieure Avigdor Kahalani, chef du parti de centre-droit La Troisième Voie, a laissé

entendre qu'il approuvait l'appel présidentiel. «Nous devrions aller vers des élections seulement si le processus de paix ne progresse pas dans l'avenir immédiat», a-t-il déclaré.

L'opposition de gauche a annoncé pour sa part le dépôt d'une proposition de loi pour des élections dans les deux mois. Mais compte tenu des rapports de force au Parlement, cette proposition n'a guère de chance de passer.

«Le président parle du fond de son cœur», a déclaré le chef de l'opposition Ehud Barak. «Le processus de paix est bloqué [...] et je suis convaincu que cela suscite beaucoup de frustration chez le président», a-t-il dit.

Le processus de paix israélo-palestinien est bloqué depuis quinze mois, malgré les efforts déployés par les Etats-Unis pour le relancer. Washington a notamment proposé à Israël d'évacuer 13 % de la Cisjordanie, ce que M. Nétanyahou refuse, arguant du fait que les Palestiniens, selon lui, n'appliquent pas leur part des accords.

MEXIQUE

Qui donc tue les femmes à Ciudad Juarez?

ANDRÉ BIRUKOFF
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — En cinq ans, 136 jeunes femmes ont été assassinées à Ciudad Juarez (nord du pays), une des villes les plus violentes du Mexique, et pourraient avoir été au préalable utilisées pour des films pornographiques, selon des organismes humanitaires.

A Ciudad Juarez circulent des rumeurs selon lesquelles «avant d'être assassinées les jeunes femmes sont utilisées pour tourner des films pornographiques et sadiques avec des scènes réelles qui font l'objet d'une grande demande aux Etats-Unis et en Europe», ont indiqué ces organismes, cités hier par le journal d'opposition La Jornada.

Depuis 1993 à Ciudad Juarez, siège d'un des plus redoutables cartels mexicain de la drogue, à la frontière avec les Etats-Unis, l'horreur est presque quotidienne.

La plupart du temps, les femmes assassinées répondent aux mêmes caractéristiques. Elles sont généralement de type latin — minces, cheveux bruns et longs, peau mate — et jeunes: plus de 90 % de victimes avaient moins de 25 ans tandis que 21 meurtres ont concerné des fillettes entre 10 et 13 ans.

Le scénario est presque toujours le même: les cadavres sont retrouvés dans des endroits déserts, portant des traces de tortures, de strangulation et de viol, avec en plus de nombreuses blessures à l'arme blanche. Certains corps ont même été découverts calcinés ou découpés en morceaux.

Au Mexique, cette affaire défraye régulièrement la chronique, et jusqu'à présent les autorités, en plus de cinq ans, n'ont trouvé aucune piste sérieuse pouvant les conduire jusqu'aux auteurs des assassinats. Dans un premier temps, la

police a soutenu la thèse d'un tueur en série, et un ressortissant égyptien, Omar Latif Sharif, accusé de viol par une jeune femme, a été mis sous les verrous. Après cette arrestation, survenue l'année dernière, les meurtres n'en n'ont pas moins continué, et la police soupçonne désormais une véritable organisation d'être à l'origine des assassinats.

Toutefois, le rôle de la police elle-même a été mis en cause, et une organisation humanitaire de l'Etat de Chihuahua, le Comité indépendant pour la défense des droits de l'homme, a noté «une coïncidence entre la plupart des homicides et l'inefficacité de la police, qui pourrait indiquer que les femmes assassinées avaient des activités illégales qui n'ont pas encore été découvertes».

Jusqu'à présent, les autorités ont tenté de minimiser le nombre des victimes, parlant de 88 morts alors que, selon des organisations humanitaires, le chiffre pourrait en fait dépasser largement les 136, puisque 95 jeunes femmes sont actuellement portées disparues.

La ville de Ciudad Juarez, pendant longtemps le fief d'un des plus redoutables trafiquants de drogue mexicains, Amado Carrillo, mort à Mexico en juillet dernier lors d'une opération de chirurgie esthétique, est sans doute l'une des villes les plus violentes du Mexique.

Après la mort d'Amado Carrillo, dit «le Seigneur du ciel» en raison de la flottille d'avions qu'il utilisait pour transporter la cocaïne, des règlements de comptes entre «barons» de la drogue ont fait environ 80 morts. Mais le trafic de drogue n'est pas l'unique responsable de la violence et selon des chiffres officiels, 918 morts violentes — meurtres, accidents ou suicides — ont été enregistrés dans cette ville où, comme le dit La Jornada, «il y a beaucoup plus de bars que d'écoles».

EN BREF

Kofi Annan au Nigeria

Abuja (AFP) — Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est arrivé hier soir à Abuja, capitale du Nigeria, pour une visite surprise de quatre jours dans ce pays afin d'appeler ses dirigeants à démocratiser le pays. M. Annan, arrivé par vol spécial de Vienne, doit rencontrer dès aujourd'hui le nouveau président, le général Abdulsalam Abubakar, qui a succédé au général Sani Abacha, décédé le 8 juin. La rencontre, celle du plus haut niveau pour le nouveau chef de l'Etat depuis son investiture le 9 juin, devrait avoir lieu dans la nouvelle résidence du général Abubakar, une véritable forteresse. Elle portera sur une «discussion générale», dans le cadre des efforts de M. Annan pour favoriser la transition démocratique au Nigeria, a déclaré à l'AFP un responsable de l'ONU qui accompagne le secrétaire général. M. Annan demeurera jusqu'à jeudi au Nigeria, la plupart du temps dans la capitale fédérale Abuja, selon l'accompagnateur du secrétaire général de l'ONU. Le secrétaire général de l'ONU, devrait, outre le général Abubakar, s'entretenir aujourd'hui avec des officiels nigériens en charge de questions électorales ainsi que des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme. Le général Abubakar devrait rencontrer également aujourd'hui le chef du Commonwealth, le Nigérian Emeka Anyaoku.

L'ex-maire serbe de Vukovar se suicide

(AFP) — L'ex-maire serbe de Vukovar (est de la Croatie), Slavko Dokmanovic, s'est suicidé dans sa cellule du centre de détention du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, a annoncé hier à La Haye le TPI. Slavko Dokmanovic était âgé de 48 ans. Les audiences de son procès, entamé en janvier 1998, s'étaient achevées jeudi dernier, et le verdict était attendu d'ici deux semaines. Il avait été arrêté en juin 1997 en Slavonie orientale (est de la Croatie). L'ex-maire de Vukovar a été retrouvé dans sa cellule du centre de détention du TPI à Scheveningen, au nord de La Haye, peu après minuit dans la nuit de dimanche à hier, a précisé le porte-parole du TPI Christian Chartier. Une enquête sur les circonstances de sa mort a été ouverte par le TPI et par les autorités néerlandaises. Dokmanovic était accusé d'avoir supervisé le massacre, au début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, de plus de 200 personnes rassemblées à l'hôpital de Vukovar, des faits qu'il avait niés tout au long de son procès. Trois officiers de l'ex-armée populaire yougoslave (JNA), poursuivis pour le même motif et qui résideraient en Serbie, n'ont jamais été arrêtés. Plus de 200 Croates et autres non-Serbes avaient été massacrés le 20 novembre 1991, deux jours après la chute de Vukovar, selon l'acte d'accusation. Ils avaient été tués dans une ferme d'un village proche, Ovcara.

Croisière infernale

Limassol (AFP) — Plus de 100 immigrants clandestins bloqués sur un bateau surchargé en Méditerranée orientale ont été sauvés hier, alors que deux passagers morts de faim ont été largués en mer, a indiqué l'agence chypriote CNA. Le bateau de pêche cyprien transportait six membres d'équipage syriens dont le capitaine, et 108 passagers, dont plusieurs souffraient de déshydratation après avoir passé au moins une semaine au large. Il a été remorqué vers le port de Limassol, dans le sud de Chypre, avant l'aube, selon la police. Selon CNA, citant des sources policières, deux hommes âgés entre 20 et 30 ans sont morts de faim samedi et ont été jetés par dessus bord. Aucune précision n'a été donnée sur leur identité ou nationalité. Huit personnes, dont quatre enfants, qui souffraient notamment de déshydratation, ont été hospitalisées à Limassol. Le navire, Rida Allah, qui a eu un problème technique alors qu'il était à l'ouest de Chypre. Les passagers, dont des femmes et des enfants, sont en majorité des Arabes originaires d'Irak, de Syrie, d'Egypte, du Soudan, de Libye et du Liban, mais aussi des ressortissants de Sierra Leone, du Rwanda et de l'ex-Zaïre, a-t-il dit. Le capitaine du bateau, le Syrien Mohammed Moustapha, a comparu hier devant un juge de Limassol qui l'a placé en détention provisoire pendant huit jours. Il est accusé d'avoir «causé la mort en évitant de prendre les mesures adéquates et de transporter des passagers pour de l'argent sur un bateau peu sûr», a indiqué la police.

Député népalais assassiné

Katmandou (AFP) — Un parlementaire du Parti démocrate national (droite) et son chauffeur ont été abattus hier dans la capitale népalaise par des inconnus, ont annoncé des responsables du parti. Mirza Dil Sad Beg, député du sud-ouest du pays à la Chambre des représentants, a été abattu près de son domicile devant sa voiture ainsi que son chauffeur par des inconnus en moto, ont-ils indiqué. Le député était recherché en Inde pour des liens présumés avec des terroristes indiens. «Il s'agit du premier assassinat politique au Népal», a souligné un autre député népalais.

É D I T O R I A L

Le beau parleur

Guy Taillefer

Le président Bill Clinton s'est négocié ce week-end à Pékin un droit de parole qui a épaté la galerie. Reste à voir dans quelle mesure ce fascinant numéro de diplomatie-spectacle agira sur le processus de démocratisation de la Chine. Reste aussi à voir s'il permettra au président américain, qui est écartelé entre des devoirs contradictoires de mémoire et d'oubli, d'accomplir sa mission politique. Une mission consistant à tourner la page sur le massacre de Tiananmen sans en avoir l'air de capituler.

Si M. Clinton donne depuis le début de son voyage l'agaçante impression de s'adresser aux Américains par Chinois interposés, c'est que l'exercice de «normalisation» des relations sino-américaines auquel il se livre est un exercice de haute voltige politique et diplomatique. Au plan commercial, cette normalisation est largement chose faite, les échanges entre les deux pays se développent à un train d'enfer. Restait au plan politique à débarrasser la voie de quelques fantômes, ceux de Tiananmen. M. Clinton semble s'être rendu en Chine moins pour faire progresser le pays sur la voie démocratique que pour faire avaler aux Américains, à quelques mois des élections législatives, une politique d'ouverture qui n'a pas à ce jour donné de fruits très convaincants au chapitre des droits de la personne. Ainsi, on a fait grand cas de la retransmission en direct à la télévision nationale de la conférence de presse de samedi entre M. Clinton et le président chinois Jiang Zemin. Il s'agissait pourtant d'une libre diffusion bien théorique, considérant que les Chinois n'en avaient pas été prévenus. Il est dans ces conditions ridicule d'interpréter cette levée momentanée de la censure, comme l'a fait la Maison-Blanche, comme une indentation inestimable dans le contrôle de l'information.

Vrai que M. Clinton s'est négocié le droit de déclarer publiquement à M. Zemin que le massacre de Tiananmen a été une «erreur», de plaider en faveur des libertés individuelles et du dialogue sur la question du Tibet. Voilà en effet qui est en soi un événement «historique», comme les médias ont tendance à le répéter à tort et à travers. Le week-end de M. Clinton à Pékin a fait indéniablement son petit effet sur la société civile chinoise. Aussi, peut-être faut-il dans cette perspective féliciter la Maison-Blanche d'être parvenue à arracher au gouvernement chinois ces instants de liberté télévisuelle. La liberté n'est toutefois pas la télévision, les Chinois le savent bien, qui la trouvent ailleurs. Et, surtout, les concessions obtenues par M. Clinton pâlisent en regard du mutisme dont il a fait preuve alors qu'il était accueilli sur la place Tiananmen et de la mollesse qu'il a opposée à l'arrestation de dissidents politiques à Xian et Shanghai; en regard aussi des circonvolutions par lesquelles il a trouvé le moyen, hier matin devant 600 étudiants à l'université de Pékin, de parler de liberté sans parler du massacre.

À ce savant tango diplomatique, Jiang Zemin n'a pas reculé d'un pouce, tout en atteignant ses objec-

tifs. Il est resté impénitent au sujet des événements de Tiananmen, comme il l'avait été en novembre dernier lors de sa visite à Washington. La simple présence de M. Clinton, chef de la plus grande puissance politique et militaire du monde, a fait entrer les relations sino-américaines dans l'après-Tiananmen et conféré à la Chine un statut de joueur majeur sur la scène internationale. Elle permettra à M. Jiang de raffermir son pouvoir politique et de resserrer avec les États-Unis des liens d'amitié que Pékin juge essentiels au développement de son économie de marché. La Chine, en somme, vient de gagner en respectabilité.

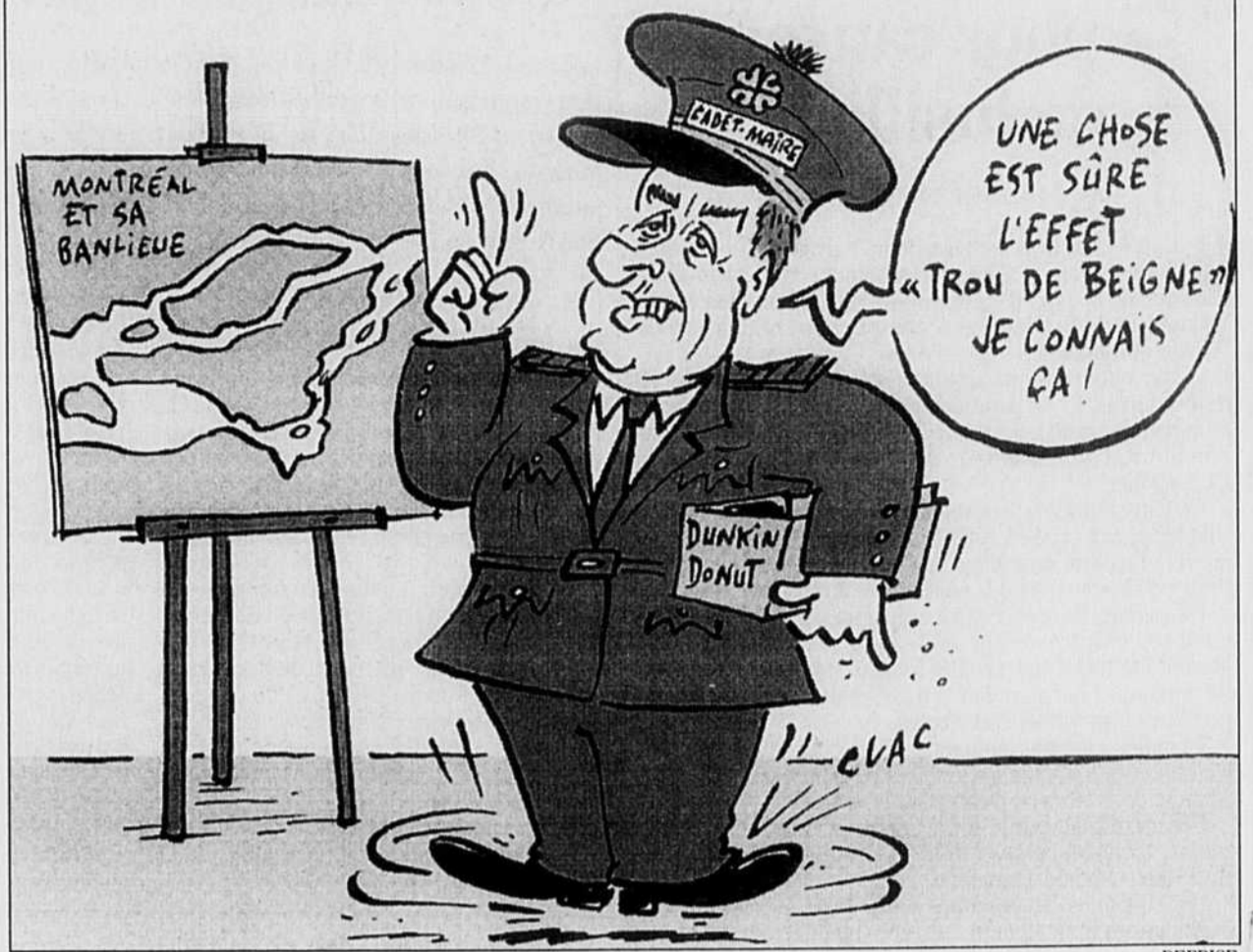
Cette visite met aussi en exergue que le lent processus de démocratisation de la Chine ne passera pas par le président Clinton — dont les Chinois n'ont, d'ailleurs, pas attendu la visite pour élargir à la pièce les champs de leur liberté. On peut maintenant en Chine choisir un emploi, trouver un logement, vivre en union libre ou se procurer un billet d'avion sans la permission de l'État. Cette situation est moins le résultat de libertés généreusement consenties par le régime que de sa difficulté croissante à contrôler les individus par l'intermédiaire, par exemple, des comités de quartier et d'entreprise du Parti communiste. Le régime chinois est, en un mot, victime de transformations économiques lancées il y a une vingtaine d'années. Au sein de la société civile, les petites organisations sociales se multiplient contre la volonté gouvernementale. Ce phénomène illustre le fossé formidable qui s'est creusé entre un régime qui refuse d'assouplir la rigidité de

ses institutions politiques — l'intolérance à toute forme d'opposition organisée n'a pratiquement pas diminué depuis que, il y a 20 ans, la «révolution économique» a commencé en Chine — et la réalité de citoyens qui gagnent de plus en plus de libertés dans le champ socio-économique.

On se demandera en quoi la visite de M. Clinton contribuera à combler ce fossé, comme on se demandera encore longtemps si la visite du pape Jean-Paul II à Cuba en janvier dernier aura été davantage qu'une parenthèse de liberté dans la vie des Cubains. En beau parleur, M. Clinton a vanté les libertés individuelles, mais tout en confortant Pékin dans son autoritarisme. On dira du voyage du président américain qu'il fut historique, mais qu'en retiendra l'histoire dans l'évolution des libertés démocratiques en Chine, une fois retombée la poussière médiatique? L'effacement diplomatique des événements de Tiananmen ne chassera pas le massacre du monde ne pourront rien y changer: les Chinois sont les artisans principaux de leur liberté.

Clinton vante les libertés individuelles tout en confortant Pékin dans son autoritarisme.

LE CHEF DUCHESNEAU, CANDIDAT À LA MAIRIE ? ...



La Famille Plouffe a 50 ans

Les sociétés choisissent les anniversaires qu'elles vont célébrer en fonction de l'image d'elles-mêmes qu'elles veulent projeter dans le présent. Ainsi, si le Québec intellectuel de 1998 a décidé de faire grand cas du cinquantenaire du Refus global, c'est parce qu'il trouvait là le moyen de se jouer le spectacle de la révolte de salon sans que cela ne l'engage trop. Rédigé dans une prose obscure et de fréquentation plutôt revêche, le pamphlet signé Borduas dégage en effet un parfum de modernité contestataire susceptible de lui valoir un coup de chapeau de la part de notre époque qui s'y reconnaît un peu tout en ne sachant pas vraiment expliquer pourquoi.

Pendant ce temps, on oublie toutefois de commémorer un autre cinquantenaire, celui d'une œuvre qui, en son temps, avait connu un retentissement populaire autrement plus élargi que le Refus et il s'agit de *La Famille Plouffe* de Roger Lemelin. Portrait réaliste d'une famille de Canadiens français vivant en ville mais charriant encore avec elle toutes les marques de l'esprit paysan, fresque gouailleuse dépeignant une époque trouble de notre histoire récente, *La Famille Plouffe* sombre aujourd'hui dans l'oubli parce qu'elle véhicule tout ce que notre époque qui se veut moderne et sortie du bois méprise le plus souverainement.

Pourtant, les personnages de Roger Lemelin auraient mérité une meilleure postérité, au même titre que tous ces Canadiens français de la vraie vie, nos prédécesseurs, que l'on s'est empressé un peu vite de jeter aux poubelles de l'histoire. On m'accusera peut-être de faire dans la complainte nostalgique, mais c'est pour tous ceux-là, et tous les autres qui par la suite ont su leur garder une certaine fidélité, que je voudrais parler, quitte à ce que les nouveaux apôtres de la fuite en avant me fassent perdre.

Malgré leurs défauts, et c'est un truisme de rappeler que les gens humbles en sont trop souvent réduits à vivre d'atavismes qui peuvent agacer, les membres de la famille Plouffe se voulaient les dignes représentants d'une culture de la petitesse au sens noble du terme, que l'on vomit

aujourd'hui, mais qui néanmoins possédait des grandeurs devenues assez rares depuis. Parfois teigneux parce qu'habités par des ressentiments que seuls ceux qu'on écrase peuvent comprendre, à l'heure de la sincérité, ils savaient transcender leur égoïsme pour laisser place à la noblesse du cœur. On a parlé d'eux en stigmatisant la figure de la mère envahissante (que Pierre Falardeau a même traitée de «vieille salope»), en raillant la figure du père-lavette (celui-là même qui, pourtant, payera d'une paralysie sa fidélité à ses convictions courageuses) en ridiculisant la figure de l'intellectuel raté campé par Ovide ou celle du sportif infantile incarnée par Napoléon (qui mettra pourtant le baseball à sa place quand Jeanne fera sentir son appel). Il aurait fallu, plutôt, rappeler l'essentiel, à savoir cette volonté qui les anime de vivre en conformité avec des modèles qui sont les leurs. Bien sûr, un certain esprit de soumission les habite, parce qu'ils sont modestes, mais dans les circonstances qui engagent vraiment leur être, ils font preuve d'un esprit d'indépendance que les larmes ébranlent mais n'effacent pas.

Ca pourra choquer, à l'heure où toutes les compromissions identitaires tiennent lieu de preuves d'ouverture, mais je le dirai quand même: je suis leur fils et cette position engage un devoir de fidélité. Qu'on n'aille pas croire, cependant, que, disant cela, j'entends invoquer une douteuse loi du sang qui me dicterait d'agir en fonction d'un quelconque legs ethnique. La fidélité dont je parle relève d'une exigence beaucoup plus élevée: «Le passé ne se transmet pas à ses légataires sous la forme de la fois contraignante et rassurante d'un déterminisme génétique, mais sous celle, irréfutable et impalpable, d'une responsabilité. [...] L'héritier peut dilapider l'héritage. L'élus est libre de manquer à l'appel. Car la race n'est pas, comme le veut le raciste, l'impossibilité de faire autrement, elle se définit par le fait doublement paradoxal de naître avec une parole d'honneur et de pouvoir s'y dérober à tout instant.» (Alain Finkielkraut)

La confusion entretenue entre cette forme d'appel à la responsabilité (qui nous rend l'effrayant mais nécessaire liberté de s'y dérober) et l'autre forme d'appel que d'aucuns désignent com-

me étant celui de la race (qui nous enchaîne et qui ne peut donc être défendable de quelque façon que ce soit) se trouve à la source du masochisme identitaire qui affecte tant de Québécois et qui les mène à croire que la seule position tenable réside dans un refus global de ce qui pourtant nous a fait être, à divers degrés, ce que nous sommes et qui nous a même légué la liberté de le piétiner du haut de notre orgueil de modernes.

Fernand Dumont, hanté par ce souci d'une transmission culturelle qui serait apte à assurer l'avenir de la mémoire sans renier les acquis de la modernité, résumait l'enjeu: «Nous avons à répondre de la légitimité de notre culture, et plus ouvertement que nos devanciers. La plupart d'entre eux n'avaient d'autres ressources que de suivre la voie de la fatalité; beaucoup d'entre nous, plus instruits, davantage pourvus de moyens financiers, disposent des moyens de quitter ce modeste enclos sans bruit ou fracas, exilés de l'intérieur ou de l'extérieur.»

Le cinquantenaire du Refus global méritait d'être souligné. L'indignation, même diffuse, est un sentiment noble dont Borduas et ses compères nous ont rendus responsables. Ressortant *La Famille Plouffe*, j'ai voulu rappeler que notre responsabilité devait se déployer dans un horizon plus vaste et ne pas défailter devant cette culture de la petitesse, toute pleine de grandeurs d'âme qui resteront inaccessibles éternellement aux puissants qui sèment les dévastations et bambochent sur de la terre brûlée. Être fidèle à ce trait de la culture canadienne française ne signifie pas le singer, mais simplement ne pas le trahir, s'en faire les gardiens. Feu Roger Lemelin, créateur des Plouffe, a lui-même défailté devant l'ampleur de la tâche. Etourdi par la célébrité et réceptif aux flatteries de ceux pour qui la misère du monde sert à faire vendre de la copie, il a cru bon terminer sa carrière habillé en éditorialiste qui mange du pauvre. Hubert Aquin (voir dans *Blocs erratiques*) a relaté, à sa façon, cette défailillance. Tiron-en-leçon afin de ne pas la reproduire.

Louis Cornélius est professeur de littérature au cégep de Joliette et rédacteur en chef de la revue Combats. À partir de la semaine prochaine, et pendant toute la saison estivale, il sera avec vous, ici même dans cet espace, tous les mercredis.

LETTRES

Postes compacts: la réplique à Hydro

Réponse à Messieurs Flanagan et Lapalme d'Hydro-Québec dans leur lettre datée du 5 juin 1998 publiée dans *Le Devoir* du 25 juin 1998

Nous ne savons pas si vous appliquez les décisions transmises par vos supérieurs ou si vous agissez de votre propre chef, de toute façon, dans les deux cas, vous faites fausse route. La preuve:

■ La réduction de la surface totale d'un poste n'est pas de 20 à 30 % comme vous l'affirmez. En comparaison des quatre derniers postes construits par Hydro-Québec le poste compact LKG de même capacité n'occupe que: 6 % pour le poste Lavaltrie, 6 % pour le poste Groulx; 5 % pour le poste Leclerc; 3 % pour le poste Mascouche.

■ Le poste compact LKG selon vous n'est valable que pour le milieu urbain mais, quand il est question d'écologie, on ne peut pas faire de discrimination.

■ Vous affirmez, qu'Hydro-Québec ne compte pas utiliser le poste compact LKG pour ses propres besoins mais, vous ne semblez pas être au courant de la stratégie de l'entreprise qui met l'accent sur le développement technologique et sa commercialisation (voire l'entreprise qui met l'accent sur le développement technologique et sa commercialisation (voir Hydro-Pressé no 9, page 2), non plus que le potentiel du marché international qu'Hydro-Québec nous a signalé (marché Arabie Saoudite 162 milliards au cours des 20 prochaines années selon Canadaxport).

■ Les postes Hydro-Québec sont fiables et sécuritaires selon vous. Ce ne l'est que partiellement. Il existe des statistiques démontrant la vulnérabilité des installations concernant les intrusions et les accidents.

Nous n'avons jamais prétendu qu'il fallait démolir les postes en bon état mais, renouveler ceux qui sont obsolètes et Dieu sait qu'il y en a à Hydro-Québec.

■ Il est faux de prétendre qu'Hydro-Québec nous a offert la possibilité de développer le concept LKG car

les conditions qu'on nous a imposées étaient irréalistes. Jacques Le François Mathias Kolos Montréal 29 juin 1998

Les dollars de la FTQ

Les médias ont largement fait état au cours des derniers jours d'une lettre ayant été expédiée au président d'une entreprise partenaire du Fonds de solidarité (FTQ) par un organisateur politique l'invitant à contribuer à la campagne de financement de son parti.

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a plus d'un milliard et demi de dollars en investissements répartis dans plus de 900 entreprises québécoises et son but est de participer au développement économique du Québec tout en assurant un rendement équitable à ses actionnaires. Le rôle du Fonds n'est pas de participer au financement d'un parti politique mais bien de soutenir les entreprises dans leur développement.

Il est malheureux que quiconque puisse invoquer les investissements réalisés par le Fonds de solidarité (FTQ) dans le cadre d'une campagne de financement d'un parti politique. Quoique nous ne puissions empêcher de tels agissements, il est évident que le Fonds de solidarité (FTQ), ne saurait cautionner une démarche semblable. Monsieur Clément Godbout, président du conseil d'administration du Fonds de solidarité (FTQ), a d'ailleurs fait connaître très clairement sa position à ce sujet.

Nous croyons qu'il est pertinent de rappeler que le Fonds de solidarité (FTQ) tire ses origines d'un texte législatif voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec en juin 1983, et que tous les gouvernements s'étant succédés tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des Communes du Canada, lui ont à maintes reprises réitéré leur confiance tout au long de ses 15 ans d'existence.

En conséquence, et vu ses origines consensuelles et non partisans, les décisions d'investissements du

Fonds de solidarité (FTQ) ne répondent que de l'atteinte d'objectifs de sauvegarde, de maintien et de création d'emplois, de même que de croissance économique.

Raymond Bachand Président-directeur général Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) Montréal, 19 juin 1998

La faute... au CN?

Jadis, à Saint-Charles de Bellechasse (au sud de Québec), les gens saluaient les quelques trains au passage. Maintenant, à plus de 20 trains par jour, ils ont plutôt le goût de faire le bras d'honneur!

Vous savez pourquoi? C'est que les résidents ne se sentent pas respectés dans leurs nombreuses doléances au Canadien National, et ce, depuis 1993. En effet, à plusieurs reprises, des citoyens qui ont fait part de leur mécontentement. Qu'on pense à l'augmentation du trafic ferroviaire sur cette voie principale, au transport de marchandises dangereuses, au sifflement infernal et interminable des trains et au grand manque de sécurité aux traverses à niveaux (pas de barrières réglementaires), situation qu'on retrouve dans une zone où résident une cinquantaine de citoyens à proximité et où il y a une circulation routière assez importante. De plus, comme si ce n'était pas assez, depuis mai 1997, on a augmenté la vitesse permise des trains à la sortie est du village à 60 milles/heure, sachant fort bien qu'à 65 milles/heure, on était dans l'obligation d'installer des barrières réglementaires, selon le règlement de Transport Canada. Et que dire du train de passagers qui roule à 80 milles/heure et plus (2 fois/jour)? Nous contestons vivement cette décision d'augmenter la vitesse dans un village. Si l'irréparable arrivait, soit un déraillement de trains, plusieurs maisons et leurs occupants seraient fauchés littéralement le long de la voie ferrée à cet endroit.

Louise Leblanc Saint-Charles-de-Bellechasse 18 juin 1998

À PROPOS

... de l'absentéisme des travailleurs québécois

Les niveaux d'absence varient également selon la province. Encore une fois, les variations du temps de travail perdu sont surtout attribuables à la maladie ou à l'incapacité, quoique certaines tiennent à des obligations personnelles ou familiales: au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, la moyenne des jours perdus (respectivement 0,8 et 1,6 jour) tranche nettement avec la moyenne nationale de 1,2

jour. Pour les deux raisons combinées, les travailleurs à temps plein de la Colombie-Britannique et du Québec perdent respectivement jusqu'à 8,8 et 8,4 jours de travail. À l'opposé, les travailleurs de l'Alberta perdent 6,5 jours et ceux de l'Ontario, 6,6. Ernest B. Akyeampong, Perspective, Statistique Canada, Printemps 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

PA I S C E Q U É B O I S

I D É E S

Réunion internationale sur la politique culturelle à Ottawa

Le bâillon canadien

Défenseur de la diversité culturelle, le Québec exerce ici son droit de parole

LOUISE BEAUDOIN
Ministre de la Culture
et des Communications du Québec

La diversité culturelle est au cœur même de la mission et de l'action du ministère de la Culture depuis sa création par Georges-Émile Lapalme jusqu'aux récentes prises de position dans le dossier de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Sans elle, c'est la survie même de la culture québécoise et, à plus forte raison, celle du Québec qui s'en trouverait sérieusement ébranlée.

J'avais accepté d'être partie de la délégation canadienne à la réunion internationale des ministres de la Culture d'une vingtaine de pays qui se tient ces jours-ci à Ottawa, à la condition expresse de pouvoir m'y exprimer, comme le Québec le fait de plein droit dans les conférences intergouvernementales comme celle du Sommet de la Francophonie et, dès l'origine, à l'Agence de coopération culturelle et technique. Devant le refus de la ministre du Patrimoine canadien, refus d'autant plus inexplicable que nos conclusions sont sensiblement les mêmes que celles du gouvernement du Canada sur la question de l'exception culturelle, j'ai dû, à regret, décliner l'invitation qui m'avait été faite de simplement «suivre les débats», sans pouvoir y prendre la parole.

La culture dans nos sociétés

Les accords internationaux de nature économique posent la question centrale de l'importance de la culture dans nos sociétés modernes.

La culture constitue une fibre essentielle de toute société démocratique. En effet, la démocratie ne se limite pas au processus électoral. Elle exige, dans chacun des pays comme à l'échelle du monde, l'existence permanente d'un forum public où chacun est libre de s'exprimer comme de diffuser et de recevoir de l'information. Et l'information, au sens large de ce terme, prend plusieurs formes. Elle est présente dans le patrimoine, elle est véhiculée dans les différents modes d'expression artistique, elle est diffusée à grande échelle par les différents médias et on la retrouve dans ce que l'on appelle les industries culturelles. C'est notamment pour ces raisons que nous considérons du devoir de l'État de soutenir et de promouvoir la culture.

Le Québec sans frontières

Sur le plan international, nous avons toujours encouragé la diffusion des œuvres et produits culturels québécois à l'étranger. Le renforcement de la coopération internationale, de même que la participation aux grands forums internationaux en matière culturelle, sont des priorités du gouvernement.

L'accroissement accéléré des échanges internationaux et la mondialisation des marchés ont des effets sensibles sur la culture et la communication. C'est un phénomène connu que la présence des produits culturels étrangers au Québec est très forte. Cependant, la mondialisation n'est pas mauvaise en soi. Avec ses risques, elle est aussi porteuse de grandes possibilités. Le sort de la culture au Québec dépendra également de notre capacité d'en tirer profit.

La mondialisation ne doit pas être entendue comme l'acceptation d'un système où l'État se priverait d'intervenir pour soutenir, sauvegarder ou promouvoir la culture au bénéfice de ses propres citoyens et à l'extérieur de ses frontières. Cette mise en garde ne vise évidemment pas à empêcher la production et la circulation internationale des idées, des œuvres et de la culture en général. Elle vise plutôt à rappeler que cette production et cette circulation ne doivent pas être dictées seulement par des considérations purement économiques et commerciales.

Il est essentiel d'établir une très nette distinction entre les œuvres, les produits et les services culturels, d'une part, et tous les autres biens et services, d'autre part. Or, trop souvent dans les forums économiques internationaux, la culture est réduite au commerce; les biens culturels, apparentés à n'importe quel bien manufacturé; les médias, analysés uniquement sous l'angle du marché concurrentiel; et les industries culturelles, assimilées à n'importe quelle autre industrie. La culture ne peut être soumise aux seules lois du marché régissant l'offre et la demande. Et la communauté internationale en a du reste déjà convenu à quelques reprises, notamment dans les conventions internationales sur la protection du patrimoine culturel ainsi qu'à la conférence récente de l'UNESCO à Stockholm.

Un seul moyen: l'exception générale

Voilà pourquoi le Québec appuie fermement le principe d'une exception générale pour les industries culturelles dans les différents accords internationaux de nature économique.

Cette position du gouvernement du Québec est connue puisque j'en ai fait état publiquement à plusieurs reprises, notamment lors de la conférence de presse que j'ai donnée le 26 mars 1998.

On doit clairement écarter l'hypothèse récente qui voudrait que l'on renonce à la clause d'exception générale en faveur de la possibilité d'une «réserve générale». Sur le plan technique, cette «réserve» ne donnerait pas toutes les possibilités offertes par la clause d'exception générale. Sur le plan politique, elle représenterait un recul majeur. Pour la première fois, en effet, nous accepterions

le concept d'exception culturelle ne soit pas considéré comme partie intégrante des accords internationaux de nature économique, mais comme une mesure marginale reléguée à un niveau inférieur d'importance. Cette réserve deviendrait inévitablement la cible de négociations lors de la prochaine ronde de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La différence entre une exception générale et une réserve n'est pas une question de forme, mais de fond. Une telle «concession» ne devrait jamais être faite.

Deux conceptions opposées de la diversité culturelle

Il y a certes une certaine convergence de vue entre le Québec et Ottawa sur la nécessité de protéger la culture et les industries culturelles dans le cadre des accords internationaux sur le commerce et les investissements. Cependant, l'objectif même de ces mesures de protection, à savoir la sauvegarde de la diversité culturelle, nous met en opposition avec le gouvernement fédéral puisque sa conception est tout à fait différente. Pour le gouvernement fédéral, le Canada est simplement un pays bilingue et multiculturel. À nos yeux, le Québec constitue plutôt un peuple, une nation.

Fernand Dumont nous a rappelé dans *Raisons communes* l'objectif premier du multiculturalisme canadien: «Le multiculturalisme devait éparpiller les cultures à connotation ethnique, en reconnaissant les droits de toutes à survivre: c'est-à-dire à se perpétuer comme folklore et avec l'aide des subventions fédérales. Implicitement, la culture française devenait une culture parmi d'autres. En complément, la dualité culturelle était transposée en dualité linguistique; en passant du biculturalisme au bilinguisme, on se déplaçait des droits collectifs aux droits individuels. La manœuvre était astucieuse.» Le multiculturalisme canadien est donc, à beaucoup d'égards, le contraire même du respect des diversités culturelles inscrites dans la réalité bien vivante des peuples car il s'apparente plutôt, selon les termes de Fernand Dumont, au genre de la «culture programmée» au service d'un objectif politique.

En matière de diversité comme d'exception culturelles, le Québec a une position bien différente qui me paraît beaucoup plus proche de celle que défend avec force sur la scène internationale le gouvernement français. Avant tout, ce qui est en cause, c'est le refus d'un modèle culturel unique à l'échelle mondiale. Car ce modèle aurait un effet destructeur sur l'héritage historique des cultures et leur potentiel de créativité.

En d'autres termes, il s'agit, dans les accords internationaux de nature économique, de préserver la possibilité de légiférer pour, par exemple, sauvegarder un cinéma français ou un cinéma italien forts, une chanson française ou une chanson québécoise bien vivantes et non l'infinie multiplicité des pratiques à l'intérieur de mosaïques culturelles de plus en plus bigarrées dans laquelle tend à s'abîmer le multiculturalisme d'Ottawa.

La récupération politique

Tous ceux qui, par le monde, défendent la cause de l'exception culturelle méritent l'appui des Québécois. Car la survie et le développement de notre culture, parmi tant d'autres, y sont également engagés. D'où l'importance que j'attache à la création de la coalition québécoise pour la diversité culturelle.

Et ce devoir d'appui qui s'applique à tous les États agissant dans le même sens devrait valoir *a fortiori* dans le cas du gouvernement fédéral auquel nous venons toujours la moitié de nos impôts. Cependant, il est impossible de ne pas voir qu'à force de lier la diversité culturelle à ses plans de récupération politique interne, Ottawa appuie d'une main et entrave de l'autre la poursuite du même objectif.

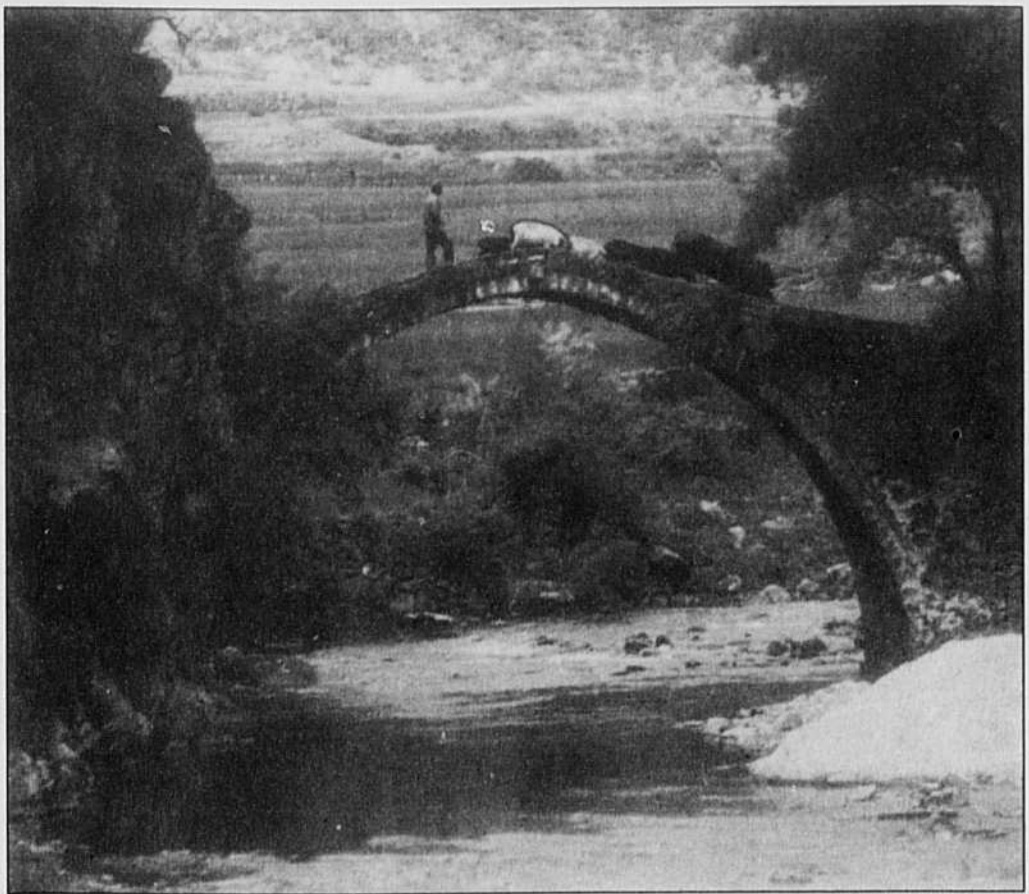
C'est ce qui expliquerait l'absence de la Belgique à la conférence d'Ottawa. Les positions prises par ses responsables culturels auraient dû placer ce pays au tout premier rang des participants. Cependant, sur le plan interne aussi bien que dans leur prolongement international, les compétences culturelles s'y exercent, selon la nouvelle Constitution belge, au niveau non du pouvoir central mais des communautés françaises et flamandes. Celles-ci devenaient ainsi seules habilitées à prendre la parole à Ottawa. Et plutôt que de laisser percevoir aux Québécois dont le gouvernement était réduit au silence une situation de diversité culturelle non conforme à son orthodoxie, Ottawa a préféré exclure de sa table ronde l'un des partisans de la diversité culturelle parmi les plus engagés.

Les droits des peuples

Nous célébrons, en 1998, le 50^e anniversaire de l'adoption par les Nations unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 1995, Jean-Paul II a voulu avec raison prolonger devant l'Assemblée générale des Nations unies cette déclaration d'une réflexion tout aussi fondamentale sur les «droits des nations» plaçant avant tout autre le plus inaliénable de tous, leur droit à «l'existence», dans une allocution qu'il adressait à «la famille des peuples qui vivent sur la Terre».

Aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de réaffirmer que la diversité culturelle est un vain mot si elle ne s'accompagne, y compris dans les forums internationaux qui se donnent expressément pour but d'en traiter, de la liberté d'expression. Et ce, *a fortiori* quand il s'agit d'une culture et d'un peuple, comme celui du Québec, dont la personnalité forte est reconnue partout dans le monde.

Dans les circonstances, j'ai tenu à exercer, par l'entremise des médias, plutôt qu'à Ottawa, le droit du Québec à la parole.



On pourrait vivre longtemps dans un tel cadre, au milieu d'une population tellement accueillante et où le coût de la vie défie toute concurrence.

Notes sur la Chine

Un éden au Yunnan

Mais nulle part sur notre planète, même dans les coins les plus reculés, il n'existe de bonheur parfait

EDMOND ORBAN
Professeur de science politique
à l'Université de Montréal

Dernier de deux textes

La Chine est le pays où les extrêmes se côtoient. Quel contraste entre, d'un côté, le cœur survolté de Shanghai ou le climat subtropical, chaud, humide et pollué de Canton et, de l'autre, la délicieuse fraîcheur du campus ensoleillé de l'université de Kunming dans le Yunnan! Différences d'altitude, de température, de lumière, de qualité de l'air et de rapports humains marqués par un sens exceptionnel de l'hospitalité. Pas étonnant que cette région au printemps perpétuel soit considérée comme une oasis de paix et une base non seulement pour beaucoup de Chinois venus s'y réfugier l'été mais également pour des professeurs et étudiants étrangers désireux d'enseigner ou d'étudier en Chine.

Déjà, pendant la Seconde Guerre mondiale, Kunming, non occupée par les Japonais, avait accueilli le personnel et les étudiants de la célèbre université de Beida (de Pékin). Elle était devenue également une base allié reliant l'ouest de la Chine à l'Inde par-dessus les chaînes de montagnes birmanes.

On parle beaucoup de la modernisation ultrarapide de Shanghai, Pékin, Canton, etc. Mais elle se fait sentir ici aussi, avec des effets un peu atténués, comme les flux et reflux de gigantesques vagues parties des mers de Chine. Cette agglomération urbaine de trois millions d'habitants, étalée dans une plaine, ressemble un peu à un petit Atlanta, avec ses nouveaux gratte-ciels surgis de partout. Sur le campus universitaire, une nouvelle bibliothèque et un pavillon des sciences ont été bâtis récemment grâce aux donations de riches mécènes chinois. À cela s'ajoute un complexe hôtelier pour professeurs, experts et étudiants étrangers, à la fois sobre et confortable. Dans ces constructions, on a su allier le modernisme et un art architectural original, respectant à la fois l'environnement et la tradition chinoise.

Quel contraste encore avec certaines métropoles où, trop souvent, le bulldozer règne en monarque absolu, broyant tout sur son passage, sans considération pour un passé millénaire et des îlots de verdure pourtant si précieux pour la qualité de vie des citadins.

Les minorités

En Chine, le problème des minorités se pose dans un cadre souvent radicalement différent. Dans le cas de Taïwan, par exemple, il ne s'agit pas d'un problème ethnique, la grande majorité de l'île étant chinoise comme 94 % de la Chine continentale. Sa réunion avec cette dernière se heurte à des intérêts politico-économiques qui, avec le temps, risquent fort de s'estomper si les parties en cause démontrent suffisamment de doigté et de réalisme.

À l'extrême ouest, au Xinjiang, on craint surtout les fondamentalistes

musulmans, agissant de concert avec leurs coreligionnaires des ex-républiques soviétiques voisines (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan), de l'Afghanistan et du Pakistan, avec l'appui financier et politique de l'Iran et surtout de l'Arabie Saoudite. Il y a ici une force centrifuge très puissante en direction du «croissant». Or cette région immense, en partie désertique, est riche en matières premières (notamment le pétrole) et revêt une importance stratégique capitale pour l'unité et la sécurité de la Chine. On y observe une accumulation de clivages économiques, ethniques et politiques qui en font une zone de tension mais pas un point chaud aux proportions dramatiques, ne fût-ce qu'en raison de la faiblesse quantitative des ethnies impliquées.

Au Tibet, le problème se complique quand les revendications autonomistes ne se limitent pas à la région du Tibet mais débordent sur les provinces voisines, notamment au Sichuan et au Qinghai. Nous avons une ethnie très différente, jusqu'à tout récemment, de la majorité chinoise, par la langue, la religion, les traditions et le niveau de développement économique et social (relativement en retard).

Aux frontières du Vietnam, du Laos, de la Birmanie, du Tibet et proche de la Thaïlande et de l'Inde, le Yunnan comporte près de 25 minorités, comme autant de fragments des pays et régions voisines. On a dans cette seule province presque la moitié de toutes les ethnies de la Chine et on s'attendrait normalement à voir des tensions et des conflits plus ou moins latents entre ethnies et majorité chinoise, d'autant plus que plusieurs groupes sont apparentés aux Tibéto-Birmans.

En réalité, ceux-ci sont dispersés sur tout le territoire et divisés en sous-groupes peu nombreux tels que les Yi (environ trois millions), les Bai et les Hani (chacun environ un million) plus toute une série d'autres beaucoup moins importants (Lisu, Lahu, Naxi, etc.). Les Bai parlent un langage proche du mandarin et se servent de l'écriture chinoise. Les Naxi ont connu un système matriarcal et ont délaissé leurs pictogrammes (*dongba*) pour adopter eux aussi l'écriture chinoise, mais ils parlent encore un langage tibéto-birman. Quant au groupe des Zhang (Tai), ils parlent une langue plus ou moins comprise en Thaïlande mais sont fortement sinisés.

D'une façon générale, la plupart de ces minorités ont tendance à se siniser, tout en gardant un reliquat culturel très difficile à préciser, même pour un anthropologue averti (espèce très rare, ne fût-ce que pour des raisons d'ordre linguistique).

Lors des fêtes saisonnières et à l'occasion de démonstrations à caractère touristique, plusieurs de ces groupes témoignent d'un folklore riche en couleurs et en sons musicaux. Mais ici comme dans bien des pays, la modernisation des communications et des modes de production tendent à lamener les différences

de ces petites minorités. De plus, leur faible cohésion, le peu d'attraction des pays voisins comparativement avec le dynamisme de la Chine nouvelle, contribuent à un processus d'intégration qu'il reste à analyser plus en profondeur avant qu'il ne soit trop tard.

Lijiang: paradis au bout du monde?

Il y a à moins de deux ans, cela prenait 16 heures d'autobus, zigzaguant à travers les chaînes de montagnes, pour aller de Kunming à Lijiang. Maintenant, en une heure d'avion, on peut atteindre la vieille cité des Naxi, descendants de nomades tibétains, dans une région très montagneuse... au bout du monde.

Les maisons en briques, recouvertes de toits en tuiles, se serrent les unes contre les autres sur le flanc d'une montagne dont les torrents d'eau claire traversent et alimentent toute la ville. Au centre de celle-ci, le marché grouillant de vie nous offre une grande variété de fruits, légumes, céréales, viande, herbes médicinales, etc., au milieu d'un grand déploiement de couleurs et de sons.

Pour les amateurs d'art et de musique ancienne, que de découvertes encore possibles dans les temples et lamasseries aux dimensions humaines, éparpillés dans les montagnes voisines!

Pour les sportifs, il y a l'expédition des gorges du Tigre, spectacle unique au monde quand le Yangzi Jiang se faufile dans une vallée étroite, surplombée par deux murailles quasi à pic, atteignant près de 3000 mètres d'altitude.

Il y a aussi Baoshan, un petit village de pierre au sommet d'une terrasse étagée et cultivée, puis les prairies couvertes de

fleurs au pied de la chaîne du Dragon de jade (sommet à 5596 mètres) couronnée éternellement de neige. C'est ce même sommet que l'on aperçoit en toile de fond d'un petit lac, à l'extrémité duquel un pont en marbre blanc relie deux superbes pavillons dans une cité en parfaite harmonie avec la nature. On pourrait vivre longtemps dans un tel cadre, au milieu d'une population tellement accueillante et où le coût de la vie défie toute concurrence.

Une ombre au tableau: le dernier tremblement de terre en 1996 a tué plus de 300 personnes et blessé 16 000 autres, frappant presque toutes les familles de la région. Comme quoi, nulle part sur notre planète, même dans les coins les plus reculés, il n'existe de bonheur parfait. À la fin de mon séjour à Canton, un étudiant m'a lu une citation de Bouddha:

«La naissance va avec la mort, le bonheur avec le malheur, les bonnes choses sont suivies par de mauvaises. L'homme doit réaliser cela et transcender les deux pour être libre et trouver la lumière.»

Propos empreints d'une sagesse profonde mais bien dénotants pour beaucoup d'Occidentaux «surmenés»!

Le Yunnan comprend près de vingt-cinq minorités

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paul des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon D'Amour, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Alarie (secrétaire à la publicité), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guy-Laine Ouellet, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanche Turcotte, Monique L'Hureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Contre la violence



ÉRIC GAILLARD REUTERS

L'ASSOCIATION allemande du football a fait imprimer ce t-shirt portant la mention «les supporters allemands contre la violence». Il a été distribué hier à l'entrée du stade de Montpellier pour le match opposant l'Allemagne au Mexique. Aucun incident n'a d'ailleurs été rapporté.

EN BREF

McLellan sort gagnant de son premier test: le budget

Halifax (PC) — Grâce à l'appui des conservateurs, le gouvernement libéral de Nouvelle-Écosse a réussi à se maintenir au pouvoir hier et à faire adopter son premier budget. Mais le premier ministre Russell McLellan pourrait avoir une dette à l'endroit de son rival, le leader conservateur John Hamm, qui a convaincu la majorité des membres de son caucus d'appuyer l'adoption du budget libéral. Le gouvernement libéral tente de se maintenir en poste avec seulement 19 des 52 sièges à l'Assemblée législative, soit le même nombre que ceux détenus par le Nouveau Parti démocratique, qui a choisi de s'opposer au budget libéral. Pour durer, les libéraux ont tissé des liens avec les conservateurs. Ainsi, durant la session parlementaire, qui a duré cinq semaines, M. Hamm a réussi à obtenir certaines concessions majeures de la part du premier ministre McLellan. D'ailleurs, les conservateurs ont présenté plusieurs projets de loi qui sont présentement à l'étude en chambre.

Pannes d'électricité

(PC) — Des milliers d'abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité hier en Montérégie, dans les Bois-Francs, sur la Rive-Sud, en Estrie et dans les Basses-Laurentides, à la suite de violents orages qui se sont abattus sur le sud-ouest de la province. Le nombre d'abonnés privés de courant a fluctué au cours de la fin de l'après-midi, atteignant jusqu'à 25 000 foyers au plus fort de la tempête. Plusieurs alertes météorologiques ont été émises durant l'après-midi. Des alertes de tornades ont même été en vigueur dans certains secteurs. On n'a rapporté aucune tornade, mais des orages forts se sont toutefois abattus en plusieurs endroits.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

CLINTON Des étudiants choisis

SUITE DE LA PAGE 1

chinoise à relever les défis du 21^e siècle, à établir une «nouvelle relation» avec les États-Unis et à brandir le flambeau des libertés: «Nous ne cherchons pas à imposer notre point de vue aux autres, mais nous sommes convaincus que certains droits sont universels: le droit d'opinion, d'association, de choisir ses dirigeants», a dit M. Clinton devant une salle de 800 étudiants.

Son discours a été très applaudi. Mais les questions qui sont venues ensuite des étudiants contenaient toutes des critiques à peine voilées de la politique américaine. Le président Clinton a dû reconnaître les problèmes de criminalité et de discrimination qui existent dans la société américaine. Il a affirmé que les armes vendues à l'armée taïwanaise étaient «à usage défensif» et que cette politique n'était pas un obstacle à la réunification pacifique de Taïwan et de la Chine.

Bill Clinton a dû assurer ses interlocuteurs que les accords de sécurité et de défense entre les États-Unis et le Japon n'étaient pas dirigés contre la Chine et ne constituaient pas la clé de voûte d'une politique d'«endiguement» envers la Chine. «Regardez ce que nous avons fait avec l'OTAN en Europe. Nous l'avons élargi et nous avons signé un partenariat de sécurité avec la Russie. Nous voulons établir un partenariat de sécurité avec la Chine. Soyez-en sûrs, il n'y a pas d'autres desseins cachés derrière mon sourire.» Interrogé sur la conduite qu'il tiendrait si des manifestations hostiles l'avaient accueilli à l'université de Pékin comme le président



RICK WILKING REUTERS

Le président américain devant des étudiants de l'Université de Pékin.

chinois à Harvard l'automne dernier, Bill Clinton a répondu qu'il chercherait à en connaître les raisons et qu'il essaierait de discuter avec ses détracteurs.

Un étudiant a fait remarquer que les Chinois n'ignoraient plus grand-chose des États-Unis, de leur président, de leur cinéma, mais qu'à l'inverse, les Américains ne savaient presque rien de la Chine et des changements survenus dans la société chinoise depuis vingt ans. Le discours de Bill Clinton et son débat avec les étudiants étaient diffusés en direct à la télévision nationale. C'était une autre «première démo-

cratique» en Chine, après la diffusion en direct samedi de la conférence de presse conjointe des présidents américain et chinois.

Officiellement, les étudiants invités à assister au discours de Bill Clinton avaient été tirés au sort. Mais selon plusieurs étudiants, beaucoup avaient été choisis par leur département. Ceux qui ont posé des questions étaient manifestement en faveur du régime chinois.

L'Université de Pékin, qui fête son centenaire cette année, était un foyer du mouvement étudiant pro-démocratique de 1989.

JAZZ Sous le nez des grandes compagnies

SUITE DE LA PAGE 1

que Bird enregistra. Cela donne ceci: on nous propose, on nous vend cinq versions de *Yardbird Suite*, autant de *Relaxin' At Camarillo*, un peu moins de *Koko*, un peu plus de *Cool Blues* etc., etc. Bref, le consommateur, ce cochon de payant, lorsqu'il écoute cette intégrale est toujours en train de pitonner sur l'engin qui permet de sauter cette inflation de versions.

Or il ne faut pas oublier que ce qui vaut pour Parker, vaut pour Thelonious Monk, Bessie Smith, Louis Armstrong, et surtout Billie Holiday. Cette histoire, c'est comme si le producteur payé pour faire des choix ne faisait plus ce pourquoi il est payé. Remarque qu'en multipliant les versions d'un même morceau on remplit davantage de compacts et en toute logique financière on majore le prix. C'est un fait indéniable: on abuse de la réédition. Ce faisant on est en train de laisser le quidam. Et d'une.

Il y a plus d'une trentaine d'années, Max Roach, Jackie McLean, Charles Mingus, et Sonny Rollins, mais un peu moins, ont bataillé, ont luté pour que le jazz soit enseigné dans les universités. Auparavant, ce fut d'ailleurs le cas des musiciens nommés, on faisait le parcours du combattant

puis on peaufinait le tout au sein des big-bands avant de voler en solitaire, avant de se faire un nom.

Aujourd'hui, cette bataille ayant été en grande partie gagnée, on récolte un effet pervers. Si les jeunes sont techniquement mieux formés que leurs aînés, ils sont par contre trop... On dirait des clones. Avant, on distinguait aisément le son d'un Coleman Hawkins de celui d'un Lester Young. Aujourd'hui, entre la standardisation des techniques d'enseignement et le conservatisme des grandes étiquettes, celles affiliées aux conglomérats du type Time-Warner, on assiste à une incessante répétition. Heureusement...

Heureusement que d'autres jeunes ont veillé au grain. Justement fidèles à cette tradition qui fait que le jazz ne peut survivre qu'à la condition de ne jamais cesser de se renouveler, des musiciens rompus à toutes les techniques sont en train de secouer l'univers du jazz avec un entrain enviable. Ce sont des jeunes mais des jeunes malins qui ont compris que le «ouaibe», Internet, permettait de passer à côté du système.

Comment font-ils? Tout d'abord, ils ont compris, après avoir calculé, que les coûts de production d'un compact sont moins onéreux, en dollars constants évidemment, qu'ils ne l'étaient à l'époque du vinyle. Ensuite, ils ont com-

pris qu'Internet favorisait la soustraction des intermédiaires.

Qu'on y songe: on enregistre un album en totale liberté artistique, on se confectionne une bonne petite page sur le «ouaibe» histoire de signaler que l'on vend directement la production, et du coup on contourne le producteur, le distributeur, le disquaire. Ceux qui ne font pas du surf sur la toile moderne des communications n'ont pas idée de la prolifération des auto-productions.

Dernier cas en date, et non des moindres, Bobby Previté. Bateau iconoclaste, donc très vivant, ce militant de l'avant-gardisme new-yorkais, vient de lancer deux nouveaux enregistrements, dont un en duo avec John Zorn, alors qu'il est sous contrat avec la firme allemande Enja.

Ajoutez à son nom, ceux de William Hooker, Anthony Coleman, Marc Ribot, Mark Dresser, Marty Erlich, Erik Friedlander, Butch Morris, John Zorn et plusieurs autres. Qu'obtient-on? Tout ce qui fait la modernité du jazz d'aujourd'hui passe sous le nez des grandes compagnies qui s'enlissent, s'enlissent, s'enlissent dans un conservatisme dont elles n'ont pas compris qu'il était justement contraire à ce qui avait fait la beauté des étiquettes qu'elles se sont empressées d'acquiescer.

CULTURE 60 % des livres sont importés

SUITE DE LA PAGE 1

Les discussions, toutes orientées autour du mariage entre les politiques culturelles et l'action internationale, mèneront essentiellement à des débats sur la diversité culturelle — comment préserver diversité culturelle et linguistique par une politique culturelle alors que les barrières économiques ont de plus en plus tendance à être éliminées? —, sur la culture à l'échelle mondiale — comment inscrire la culture au sein d'actions politiques internationales — et enfin sur l'union de la culture et du commerce — rapprochement possible entre les ministères du commerce et de la culture au sein d'un même pays.

On ne profitera toutefois pas de la présence de ces forces culturelles de la planète pour tenter de jeter les balises d'un accord international sur la culture dans lequel on pourrait par exemple inscrire une série d'actions à entreprendre pour protéger certains pays de la menace que semble représenter l'AMI en matière de culture, ce pour quoi plusieurs d'entre eux demandent l'exception culturelle.

«Nos langues sont différentes. Nos sociétés sont différentes. Nos cultures sont différentes. Mais le message est le même», a affirmé la ministre Copps à ses invités hier soir lors du discours d'inauguration de la rencontre

internationale. Essentiellement, ce message consiste à affirmer la spécificité de la culture au sein de sociétés où les frontières commerciales tendent à s'élargir de plus en plus. Il évoque en outre la nécessité d'inscrire la diversité des cultures dans le développement de politiques internationales plutôt que de suivre un courant commercial qui mène à une hégémonie américaine en matière de culture.

Au Canada, a rappelé hier la ministre Sheila Copps, 60 % des livres vendus sont importés, 70 % de la musique diffusée par les stations de radio provient de l'étranger et plus de 95 % des films que l'on présente ne sont pas des productions nationales. «Le Canada partage une amitié indéfectible avec les États-Unis depuis fort longtemps», a affirmé Mme Copps lors de l'inauguration. Et les Canadiens aiment la culture américaine. Nous apprécions le meilleur de ce que Hollywood a à nous offrir. Mais au Canada, nous savons cependant que la culture va au-delà du divertissement.» Les États-Unis, auxquels Sheila Copps refuse d'associer le cœur du débat, sont absents de cet entretien, mais ont occupé une bonne part des discussions d'une conférence qui se tenait hier à Ottawa, parallèlement à celle qui dirige le ministère du Patrimoine.

Plusieurs dizaines d'organisations non gouvernementales (ONG) ont mené en ef-

fet leurs propres débats hier, orchestrés essentiellement autour des mêmes thèmes que la Rencontre internationale. L'omniprésence et la pénétration américaine dans le domaine culturel, la nécessité de maintenir la diversité de la culture comme valeur de société et le besoin d'entreprendre des actions communes au moyen d'alliances internationales pour empêcher la montée de l'impérialisme commercial américain ont fait partie des débats de cette réunion parallèle, organisée par la Conférence canadienne des arts.

Les États-Unis ne sont pas présents à cette rencontre car le pays n'a pas de ministre de la Culture, a-t-on expliqué, les invitations leur étant d'abord adressées. La France, pourtant premier pays partisan de l'exception culturelle, et sa ministre de la Culture ont également décliné l'offre de Mme Copps.

Québec absent

«Notre pays est officiellement bilingue», affirmait Sheila Copps hier dans son discours. Le Canada fut la première nation du monde à s'autoproclamer officiellement multiculturel. Une vision des choses à laquelle la ministre de la Culture et des Communications du Québec Louise Beaudoin s'oppose car elle n'englobe pas, argue-t-elle, l'aspect distinct du Québec, spécifique-

ment exprimé à travers sa culture (voir texte en page A9).

On se rappellera que Louise Beaudoin a choisi de ne pas participer à la Rencontre internationale sur la culture car son homologue fédérale lui a refusé le droit de prendre parole à la table des participants pour exprimer le point de vue du Québec. Mme Copps aurait souhaité que la ministre de la Culture du Québec soit présente au sein de la délégation canadienne, une entité représentée par la ministre du Patrimoine elle-même au cours des débats.

Le Québec et le Canada, rappelle Louise Beaudoin, partagent les mêmes visées quant à l'exception culturelle et la nécessité de protéger les industries de la culture d'une toute-puissance américaine par exemple. Mais leurs positions divergent quant à la notion de sauvegarde de la diversité culturelle, qui se conjugue au bilinguisme et multiculturalisme pour le Canada, mais aussi à la spécificité du Québec pour la province francophone. La rencontre d'aujourd'hui fait suite à une conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles et le développement, que parrainerait l'UNESCO et qui se tenait à Stockholm au printemps dernier. Mme Copps y dirigeait la délégation canadienne et y avait annoncé son intention de rallier le monde culturel international autour d'actions communes.

SIDA Un coût trop élevé

SUITE DE LA PAGE 1

2,7 millions d'enfants sont morts du sida depuis le début de l'épidémie. Près de 600 000 ont été contaminés en 1997. Dans l'écrasante majorité des cas, l'infection provient de leur mère, avant ou pendant l'accouchement, ou par l'allaitement.

Les pays pilotes concernés sont le Botswana, le Burkina Faso, le Cambodge, le Honduras, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe ainsi que les quatre pays où des essais avaient été conduits — Côte d'Ivoire, Tanzanie, Thaïlande et Ouganda. Mais «cette liste demeure ouverte».

Dans ces pays, le projet concernera des sites où les femmes enceintes ont des taux élevés d'infection et où les systèmes de santé permettront de fournir l'ensemble des services accompagnant ce mode de prévention.

«Il ne s'agit pas seulement de fournir de l'AZT mais aussi que les femmes aient accès aux tests de dépistage», a déclaré à l'AFP le Dr Piot. «Cela demande du temps, une formation des personnels. Neuf séropositifs sur dix dans le monde ignorent qu'ils sont infectés.»

«Un tiers des contaminations de la mère à l'enfant dans les pays en développement est lié à l'allaitement maternel», a précisé le Dr Piot. Aussi l'initiative ONUSIDA prévoit «une

solution de rechange à l'allaitement maternel pour éviter de neutraliser l'effet de l'AZT administré à la femme».

Le fossé entre pays riches et pauvres s'est creusé aussi pour la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

«En France et aux États-Unis, par exemple, moins de 5 % des enfants nés de mères séropositives en 1997 ont été infectés par le virus. Dans les pays en développement, la moyenne est de 25 % à 35 %», selon l'ONUSIDA. Dans les pays occidentaux, les femmes séropositives reçoivent un traitement intensif à l'AZT pendant la grossesse et ont la possibilité de ne pas allaiter. De plus, «dans beaucoup de pays, les tests de dépistage ne sont pas accessibles», a rappelé le Dr Thierry Mertens (OMS).

L'effet protecteur du traitement prolongé d'AZT pendant la grossesse, qui a permis une réduction des deux tiers des contaminations materno-fœtales, est connu depuis 1994. Mais son coût — 1000 dollars — est trop élevé pour la plupart des pays en développement, d'autant que ce mode de traitement prévoit en Occident une perfusion intraveineuse pendant l'accouchement, peu applicable dans des conditions sanitaires déficientes.

Une récente étude en Thaïlande a montré qu'un traitement plus court d'AZT pouvait réduire cette transmission de moitié, en supprimant aussi l'allaitement, pour une dé-

pense d'AZT de «50 dollars».

«50 dollars, c'est le prix pour sauver la vie d'un enfant», a souligné le secrétaire d'Etat français à la Santé Bernard Kouchner qui a des projets pour aider des mères à accéder à un traitement antirétroviral.

Le test coûte de 4 à 15 dollars, selon le Dr Joseph Saba (ONUSIDA).

Des pourparlers sont en cours avec la firme Glaxo Wellcome, productrice de l'AZT, pour obtenir une dotation d'AZT pour faciliter le lancement du projet de l'ONUSIDA visant 30 000 femmes. La firme est prête à concéder de substantielles réductions de prix pour la prévention de la transmission mère-enfant.

L'ONUSIDA s'est vu reprocher d'avoir choisi une option qui fera d'elle «une fabrique d'orphelins» faute de traitements antirétroviraux pour les mères.

Pour la seule année 1997, le sida a rendu 1,6 million d'enfants orphelins, en majorité en Afrique sub-saharienne. «C'est un choix du moindre de mal», a admis le Dr Piot qui «bien sûr voudrait en faire plus» pour les femmes si «les contributeurs le permettaient».

«Les femmes soulèveraient des montagnes pour voir un bébé en bonne santé» a lancé à Genève une femme sud-africaine, Mercy Makhlamena.